

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

1. NOVEMBRE.

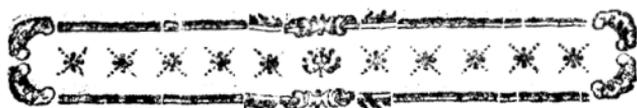
1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. NOVEMBRE.

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Révolution de l'Amérique. A Londres chez
Lockyer Davis. 1781. 1 vol. in-8^o. de
183. pag.

SI des paradoxes énoncés avec le ton de la conviction; des vérités isolées, noïées dans des erreurs sans nombre, mais exprimées avec la véhémence de l'enthousiasme; une cadence harmonieuse alliée avec le faste des expressions, étoient le seul objet qui dût

déterminer les éloges des lecteurs, qui pourroit les refuser à cette nouvelle production de l'abbé Raynal ?

Mais si la constitution des Etats, la sécurité des Rois, la tranquillité des peuples, l'ordre & la dépendance qui font l'ensemble de tout ce que nous appellons corps civil ou politique, reçoivent dans cet ouvrage un ébranlement fatal qui annonce une ruine prochaine & inévitable; si les mains des sujets s'arment contre les Souverains légitimes, si des menaces ou des prédictions audacieuses répandent l'effroi sur le trône; si le pouvoir suprême dévolu à une multitude sans frein, s'efforce de faire rentrer dans le cahos de l'anarchie les gouvernemens les plus sages : quel est le citoyen qui ne soit obligé d'élever la voix, de dénoncer l'ennemi de la chose publique, & de réclamer les intérêts les plus chers de la patrie ?

Or tels sont, n'en doutons pas d'un moment, les fruits naturels de cette histoire apologétique de la révolte des colons anglois. Une assemblée respectable, composée d'hommes qui joignent au zèle de la religion les lumières nécessaires à sa défense, occupée depuis quelque tems à rendre compte de l'*Histoire philosophique & politique*, vient de démontrer par des extraits aussi fideles que multipliés, que l'auteur ne connoit d'autre crime que de professer la religion chrétienne, & de respecter les Rois. Le même caractère distingue l'histoire de la *Révolution de l'Amérique*. Je ne m'arrêterai point aux injures que l'abbé R. accumule contre une religion qu'il

a fait lui-même profession de chérir, qu'il a enseignée dans les chaires, dont il a ambitionné le sacerdoce, dont il a prétendu atteindre la perfection dans un état institué pour cela. Si le troupeau du genre humain prend pour des raisons les faillies d'une imagination échauffée par l'impiété ou le libertinage, les gens qui savent réfléchir encore parmi une multitude qui ne reçoit plus que l'impulsion machinale des opinions de mode, ne s'attendent pas qu'on réponde sérieusement à ce genre de logique, malheureusement en usage parmi nous, mais qui n'en est pas moins indigne d'un être intelligent & spirituel. Il suffit que les *sarcafmes* de l'auteur, comme il les appelle lui-même, ne foutiennent pas l'épreuve d'un seul raisonnement d'un Pascal, d'un Bossuet, d'un Bergier; qu'ils soient réfutés d'avance par ce que les philosophes les plus distingués de ce siècle, un Rousseau (a), un Montef-

Préf. p. vi.
On fait que les *préfaces* ne se font pas sans les auteurs.

quieu,

(a) « Nos gouvernemens modernes doivent
 » incontestablement au christianisme leur plus
 » solide autorité & leurs révolutions moins
 » fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins
 » sanguinaires. Cela se prouve par le fait en
 » les comparant aux gouvernemens anciens.
 » La religion mieux connue, écartant le fa-
 » natisme, a donné plus de douceur aux
 » mœurs. Ce changement n'est point l'ou-
 » vrage des lettres, car par-tout où elles ont
 » brillé, l'humanité n'a pas été plus respec-
 » tée. Les cruautés des Athéniens, des Egyp-
 » tiens, des Empereurs de Rome, des Chinois
 » en font foi ». *Emile* t. 3. p. 200.

quieu (a), un Voltaire (b), par ce que Raynal lui-même, dans des momens d'une haine intermittente,

(a) « C'est la religion chrétienne qui malgré
 » la grandeur de l'empire & les vices du cli-
 » mat a empêché le despotisme de s'établir en
 » Ethiopie, & a porté au milieu de l'Afrique
 » les mœurs de l'Europe & ses loix. . . . Que
 » l'on se mette devant les yeux d'un côté les
 » massacres continuels des Rois & des chefs
 » grecs & romains, & de l'autre la destruc-
 » tion des peuples & des villes par les mê-
 » mes chefs; Thimur & Gengiscan qui ont dé-
 » vasté l'Asie : & nous verrons que nous de-
 » vons au christianisme & dans le gouverne-
 » ment un certain droit politique, & dans la
 » guerre un certain droit des gens que la na-
 » ture humaine ne sauroit assez reconnoître »,
Esprit des loix l. 24. « C'est à la religion chré-
 » tienne, ajoute Beaufobre, qu'on doit un
 » système de gouvernement plus poli, plus
 » libre, plus éclairé ». *Etude de la polit.* p.
 401.

(b) Ciel ! ô ciel ! quel objet vient de frapper ma
 vue !

*Nouv. mélanges
 philos. hist.
 crit. 12 part.
 p. 312. édit.
 de 1772.*

Je reconnois le Christ puissant & glorieux.
 Auprès de lui dans une nue
 Sa croix se présente à mes yeux ;
 Sous ses pieds triomphans la mort est abattue ;
 Des portes de l'enfer il est victorieux.
 Son règne est annoncé par la voix des oracles ;
 Son trône est cimenté par le sang des martyrs ;
 Tous les pas de ses Saints font autant de miracles ;
 Il leur promet des biens plus grands que leurs
 desirs ;
 Ses exemples sont saints, sa morale est divine ;
 Il console en secret les cœurs qu'il illumine :
 Dans les plus grands-malheurs il leur offre un
 appui ;
 Et si sur l'imposture il fonde sa doctrine,
 C'est un bonheur encor d'être trompé par lui.

permissive (a), ont écrit de cette religion divine, qui semblant n'avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

Montesq.
Esp. des
loix. l. 24.

Mais si les attaques livrées au christianisme sont de nature à n'être point sérieusement repoussées (b), il n'en est pas de même de la guerre déclarée par l'auteur à toute espèce d'autorité légitime. Dans un tems où l'esprit d'indépendance exalte toutes les têtes, où les exemples de sédition, impunément préconisés dans les états les plus monarchiques, préparent des imitations effrayantes,

(a) « On ne voit plus dans le paganisme »
 « vieillir que les fables de son enfance, l'inep- »
 « tie ou la méchanceté de ses dieux, l'ava- »
 « rice de ses prêtres, l'infamie & les vices »
 « des Rois qui soutenoient ces vices & ces »
 « prêtres. Alors le peuple qui ne connoissoit »
 « que ses tyrans sur la terre, chercha un »
 « asyle dans le ciel. Le Christianisme vint le »
 « consoler & lui apprendre à souffrir. Tandis »
 « que les vexations & les débauches du trône »
 « sapoient le paganisme avec l'empire, des »
 « sujets opprimés & dépouillés, qui avoient »
 « embrassé les nouveaux dogmes, achevoient »
 « cette ruine par l'exemple de toutes les »
 « vertus ». *Hist. philos. & polit.* t. 7. p. 2.
 édit. de Liege, portant *La Haye* 1774.

(b) Attendre qu'un apologiste de la religion discute en détail tous les *sarcafmes* d'un incrédule forcené, c'est prétendre que des gens de sang froid répondent à tous les propos d'un énergumène : il leur suffit de se mettre en fureté contre ses fureurs, & de favoriser positivement qu'il est agité par l'esprit impur.

le silence de quiconque n'a point perdu l'organe de la parole, seroit une association au crime. Écoutons quelques maximes de ce nouveau législateur; & il ne nous sera pas difficile de prévoir jusqu'où leur exécution nous conduira. *Le levier de la puissance n'a d'autre appui que l'opinion; quand les peuples obéissent, ne les faites pas souvenir qu'ils ont droit de commander* (p. 8). Puissance des Rois que vous êtes solidement établie! Une opinion de moins dans la tête des peuples, & vous êtes nuls. Pour commander, ils n'ont qu'à s'en souvenir, & qui vous assure que de moment à autre ce souvenir ne leur viendra pas? — *Ces formes de gouvernement quelque sanction qu'elles puissent avoir reçue, ou du serment ou du concert unanime ou de leur permanence, sont-elles obligatoires pour les descendans? Il n'en est rien* (p. 38). Chaque génération pourra changer de Souverain; si le pere l'a reconnu, les enfans peuvent le récuser, & comme il en vient tous les jours, le Souverain n'aura pas un moment d'assurance. — *Le tyran est un monstre à une seule tête, qu'on peut abattre d'un seul coup* (p. 44). Mais qui sont les tyrans selon M^r. R? Ceux qui mettront p. ex: un fol d'impôt sur une marchandise de luxe. C'est ce qu'il explique dans tout cet ouvrage. Mais voici quelque chose de plus précis. — *J'ai entendu dire à un High, fanatique peut-être, mais il échappe quelques fois aux insensés* DES PAROLES D'UN GRAND SENS. (Ne perdons rien de ces PA-

ROLES D'UN GRAND SENS) Je lui ai entendu dire que tant qu'on ne meneroit pas à Tiburn un mauvais Souverain, ou du moins un mauvais ministre, avec aussi peu de formalité, d'appareil, de tumulte & de surprise qu'on y conduit le plus obscur des malfaiteurs, la nation n'auroit de ses droits ni la juste idée, ni la pleine jouissance (p. 41). Ce mauvais Roi, il est aisé de le deviner; c'est le Prince le plus paisible, le moins violent qu'il y ait peut-être en Europe. Mais fût-il tel de l'aveu même de Raynal, feroit-il assuré de n'être pas mené à Tiburn? Rien moins que cela. Quand il plaira à la nation de se donner ce mouvement salutaire qu'on appelle révolte, elle ne fera qu'exercer un droit inaliénable & légitime de l'homme qu'on opprime, & MÊME DE L'HOMME QU'ON N'OPPRIME PAS (p. 39). Je me proposois de transcrire cent maximes de cette morgante audace; mais la plume me tombe des mains, mes yeux se ferment d'horreur à l'aspect de l'abyme qu'on creuse sous les pieds des nations. Génies tutélaires des empires & des Rois, répandez sur ces assertions une nuit prompte & épaisse, détournez - en les regards & l'imagination des fanatiques de l'indépendance. Si ce code de sédition vient à gagner les suffrages d'un public déjà étrangement égaré dans ses principes, si ce germe fatal d'insubordination & de trouble fermente un moment dans la tête d'un Gordon, d'un Ziska, d'un Jean de Leyde &c, quelles scènes de défolation & de

carnage présentera le théâtre de la pauvre Europe !

Déjà l'accueil qu'on fait à cette production monstrueuse doit être regardé comme l'avant-coureur finistre des malheurs qui menacent l'administration. La sécurité avec laquelle les prédicateurs de la révolte paroissent devant ceux dont ils attaquent les droits les plus sacrés ; l'impunité, la publicité avec laquelle leurs écrits inflammatoires circulent parmi des peuples que la religion attacheoit à leurs maîtres de la manière la plus étroite ; tout cela ne peut être que d'un présage bien funeste. Les applaudissemens qu'on leur prodigue ; les satyres ameres contre quiconque tient encore aux principes d'obéissance & d'ordre (a), ne manifestent que trop une disposition devenue affreusement contagieuse, & qui ne cédera plus sans une résistance d'éclat aux efforts de l'autorité réveillée enfin au bruit d'une conjuration générale. . . . Créateurs & dépositaires des loix, si le

(a) Il est difficile d'imaginer tous les genres d'injures que les vengeurs de *l'Histoire philosophique* ont fait insérer dans les papiers publics contre le parlement, la Sorbonne &c. On en voit un où parmi tous les Rois de l'Europe Louis XVI est le seul ennemi des lettres. Et pour dire quelque chose d'un objet beaucoup moindre : il n'y a pas longtems que le ministre d'une grande Puissance a eu l'honnêteté de me déclarer *fanatique* en bonne & due forme ; pour m'être plaint dans ce Journal * des propos séditieux d'un philosophe.

* 1 Juill.
1781. p. 373.

sommeil fatal qui laisse germer la semence des troubles & préparer les moyens de l'anarchie, doit durer long-tems, finissez notre incertitude. Effacez la rébellion du nombre des crimes, & mettez l'obéissance à sa place; abolissez les peines que les codes de toutes les nations décernent aux séditieux, & soumettez y les sujets loiaux & fideles.... Mânes de Keller, de Gretzer, de Busenbaum, dont la justice séculière a flétri le nom pour avoir enseigné des opinions contraires à l'ordre public! paroissez au milieu de nous, non pour justifier une erreur susceptible d'aucune justification, mais pour reprocher à un siècle sans principes son inconséquence & son injustice. Votre crime est d'avoir autorisé de prétendus droits des peuples contre les tyrans; le suprême mérite d'un de vos confreres est d'avoir tourné vos sophismes contre des Souverains justes & sages.... Imprudens! en même tems que vous accréditiez une erreur, vous respectiez l'ensemble des vérités antiques de la foi. Vous étiez Chrétiens. Oh! voilà ce que l'on ne pardonne pas. A la doctrine du tyrannicide que n'ajoutiez-vous celle de l'athéisme, & vous deveniez les oracles de la politique (a).

(a) Voyez une dissertation ingénieuse, pleine de vérité & de bonne plaisanterie, imprimée à Berlin, & analysée dans le Journal du 15 Avril 1776 p. 557. *Sur les moyens d'acquérir à peu de frais une brillante réputation.* En voici quelques

Je n'ignore pas que regarder une autorité politique créée il y a mille ans, comme ne

quelques passages qui pourront amuser les lecteurs. « Le plus sûr de ces moyens est de
 » composer un bon ouvrage d'athéisme, ou
 » ce qui revient au même & ce qui peut-être
 » est plus inconséquent encore, de déisme ;
 » car suivant l'*Encyclopédie* & le *Système de*
 » *la nature*, un Dieu qui n'exige aucun culte
 » ou auquel tous les cultes sont indifférens,
 » est une absurdité repoussante. Pour y réus-
 » sir, il y a des règles à suivre, dont voici
 » les principales. 1°. Point de plan suivi,
 » point d'ordre ; plus vous brouillerez les ma-
 » tieres, plus on vous admirera. L'ordre est
 » le mérite des petits génies, des géometres,
 » de ces plats philosophes prétendus, qui
 » cherchent de bonne foi à instruire les au-
 » tres & à s'éclaircir eux mêmes. 2°. Avan-
 » cez hardiment tous les paradoxes qui vous
 » tomberont dans l'esprit, énoncez-les dans
 » les premiers termes scientifiques qui vous
 » viendront dans la tête, & vous verrez mer-
 » veille. 3°. Lorsque vous avancez un para-
 » doxe, annoncez que vous allez le prouver
 » sans réplique (jeunes auteurs vous pâlissez,
 » s'écrie ici notre écrivain ; rassurez-vous,
 » & continuez à lire) verbiagez ensuite pen-
 » dant quelques pages, sans vous entendre
 » vous-mêmes, & concluez que vous venez
 » de démontrer incontestablement ce que vous
 » aviez annoncé page tant ; vous pouvez
 » compter que la plus grande partie de vos
 » lecteurs se feroit hacher plutôt que de
 » douter un moment de la vérité de votre
 » assertion. 4°. Ne laissez jamais échapper l'oc-
 » casion de vous moquer de la religion, &
 » de l'accuser de tous les maux qui regnent
 » sur la terre ; alors une belle tirade bien
 » sonore, bien pleine de mots ne res-
 » pirant que l'humanité, que l'amour du pro-
 » chain

1. Novembre 1781.

325

pouvant être abrogée dans dix ans ou demain, c'est être esclave & insensé (p. 40). Le moïen d'en douter après les assurances que M^r. R. en donne d'une maniere si positive ? Mais je suis si prévenu pour cette *superstition qui bénit les chaînes des peuples* (p. 24), ou si l'on veut, pour cette religion qui les

„ chain : bien entendu que cette humanité,
„ cet amour du prochain ne valent qu'autant
„ qu'il nous en revient du profit ou de l'hon-
„ neur. 5°. Que votre style soit chaud & vé-
„ hément ; pour cet effet écrivez sans ré-
„ flexion ; elle refroidit l'imagination. Vous
„ croirez peut-être que par ce moïen votre
„ style sera diffus, peu clair, contraire aux
„ principes de la langue ? Tant mieux ; l'ob-
„ scurité décele le grand homme, le penseur ;
„ & les fautes sont des hardiesses, des tour-
„ nures neuves dont le génie enrichit la lan-
„ gue. N'oubliez pas sur-tout d'entasser syno-
„ nymes sur synonymes Tout est sujet au
„ changement dans ce monde ; rien n'est sta-
„ ble. Sans doute un jour viendra, jour af-
„ freux ! jour à faire trembler les philoso-
„ phes, les sages, si quelque chose pouvoit
„ altérer l'inébranlable fermeté de leur or-
„ ganisation ; un jour viendra où les préjugés
„ reprendront le dessus, où la religion ces-
„ sera d'être une chimere, où un livre d'a-
„ théisme passera pour un chef-d'œuvre de
„ délire. Alors mes travaux seront vains,
„ alors mon ouvrage tombera dans l'oubli . .
„ que m'importe ? Fidele à mon système je
„ ne veux qu'une réputation brillante. J'au-
„ rois honte d'être connu dans un siècle
„ d'extravagance, de ridicules, dans un sie-
„ cle où les grands hommes de celui-ci pas-
„ seront pour ” — Observ. sur la célé-
brité de Tindal & de V. 15 Decembre 1779. P.
576. — 1. Sept. 1776. p. 24.

console, qui sappe l'empire des tyrans par l'exemple de toutes les vertus (II. phil. t. 7. p. 2.); je trouve si exclusivement chez elle les bornes vraies qui mettent à l'abri de la violence & celui qui commande & celui qui obéit; qu'en vain chercherois-je ailleurs les garans d'une sécurité plus grande. Je suis bien éloigné de croire que l'Etat est une propriété du Monarque, que les peuples sont faits pour les Rois: ces ridicules propos sont de l'invention des philosophes, jamais ils n'ont appartenu à la superstition qui bénit les chaînes. Voici comme parle un de ses plus éloquens ministres & ce qu'il dit est la doctrine de tous. " Ne considérez que la nécessité de
 „ la subordination, vous livrez le peuple
 „ aux caprices du despotisme; n'envisagez
 „ que la liberté & l'égalité primitives, vous
 „ livrez le Roi à la licence populaire; cher-
 „ chez un milieu, vous établirez un combat
 „ éternel entre les mouvemens de l'autorité
 „ pour s'étendre & les résistances de la li-
 „ berté pour s'affranchir; & de ce combat
 „ mutuel, il ne sortira que des maîtres durs
 „ & impérieux qui regneront sur des esclaves,
 „ ou des sujets factieux & indociles
 „ qui regneront sur leurs maîtres.... La
 „ philosophie de nos jours a cru dissiper le
 „ nuage, en prononçant que le sceptre ne
 „ peut être qu'un don arbitraire des peuples.
 „ Système rempli de contradictions; il rend
 „ en même temps le Roi maître du peuple,
 „ le peuple maître du Roi. Système fécond
 „ en doutes & en obscurités: le peuple n'aura

„ que son orgueil & son intérêt pour règle
 „ de ce qu'il doit de soumission, le Prince
 „ que ses préjugés & sa cupidité pour déter-
 „ miner ce qu'il a d'autorité. Systême fu-
 „ neste à la tranquillité publique, propre à
 „ répandre, à nourrir ces germes de rébel-
 „ lion qui, développés par les passions, ont
 „ enfanté tant de révolutions tragiques. Sys-
 „ tême qui, au premier coup d'œil, enchante
 „ la multitude, parce qu'il lui montre ses
 „ sujets dans ses maîtres, & qu'il lui attri-
 „ bue des droits essentiels sur le Prince, au
 „ lieu que le Prince n'a sur elle que des
 „ droits empruntés : mais systême, à le bien
 „ approfondir, encore plus ennemi de la fé-
 „ licité du peuple, que du pouvoir du maî-
 „ tre, puisqu'il mène le Prince à opprimer,
 „ dans la crainte d'être opprimé, & à l'a-
 „ bus de l'autorité pour la conserver. Sys-
 „ tême donc en vertu duquel la licence
 „ fera sans frein pour l'arrêter, l'autorité sans
 „ digue, sans barrière pour la contenir. Le
 „ peuple croira pouvoir oser tout contre un
 „ Prince foible, le Roi contre un peuple
 „ désarmé. L'un aspirera au despotisme qui
 „ asservit, qui engloutit tout; l'autre à l'a-
 „ narchie qui brouille, qui confond tout :
 „ par conséquent, systême auquel convien-
 „ nent les paroles du sage ; c'est un tissu de
 „ vains mots, une occasion de disputes inu-
 „ tiles & sans cesse renaissantes ! *Verba sunt*
 „ *plurima, multamque in disputando haben-*
 „ *tia vanitatem* „.

„ Laissons la foible & la présomptueuse raison

Eccl. c. 6.
 v. 11.

„ s'égarer dans ses recherches ; nous avons
 „ un autre guide : à sa suite nous ne trouve-
 „ rons que jour & lumière. Peuples , le
 „ Ciel vous permit de vous tracer une forme
 „ de gouvernement ; mais les décrets de la
 „ Providence avoient prévenu les arrange-
 „ mens de votre sagesse. Libres tout à la
 „ fois & dociles , vous choisissiez le maître
 „ qu'il vous avoit destiné ; il attendoit votre
 „ suffrage pour le revêtir de son autorité ;
 „ aussitôt il l'a marqué au sceau de la divi-
 „ nité. Ce n'est plus le Roi que vous vous
 „ êtes fait , c'est le Roi que le Ciel vous a
 „ donné ; vous êtes l'occasion , vous n'êtes
 „ pas la source de son pouvoir : *non est*
 „ *enim potestas nisi a Deo*. Ce n'est pas sur
 „ le trône que votre main lui a élevé , c'est
 „ sur le trône même de Dieu qu'il est assis :
 „ *Deus qui voluit te ordinare super tronum*
 „ *suum* „.

Rom. c.
13. v. 1.

2. Paral.
6. 9. v. 8.

„ Religion sainte , n'eussiez vous point d'au-
 „ tre preuve de vérité , que la sublimité de
 „ vos enseignemens , vous êtes l'ouvrage de
 „ Dieu. L'homme discute , il croit approfondir ;
 „ après les raisonnemens entassés , il
 „ doute quelques fois plus savamment , il n'en
 „ fait pas davantage ; votre voix appelle la lu-
 „ mière , l'obscurité fuit ; l'ordre de l'univers
 „ se dévoile à nos regards , la puissance des
 „ Rois n'est que la puissance de Dieu , leur
 „ trône que le trône de Dieu ! Donc ce n'est
 „ plus l'homme , c'est Dieu que le peuple
 „ voit dans son Roi : donc ce ne sont plus
 „ ses sujets , ce sont les sujets de Dieu que

1. Novembre 1781.

309

„ le Roi voit dans son peuple. Principes
„ d'où coulent également les prérogatives &
„ les loix du trône. Le Prince ne tient son
„ pouvoir que de Dieu seul : *non est potestas*
„ *nisi a Deo!* Donc , rien de plus faux que
„ le principe qui rend le Prince comptable
„ à ses sujets de l'usage de son pouvoir.
„ Voilà l'élévation & l'autorité du trône. Ce
„ n'est point sur un trône qui lui appartienne ;
„ c'est sur le trône de Dieu que le Roi est
„ assis : *Deus qui voluit te ordinare super*
„ *tronum suum.* Donc le Prince ne regne
„ pas pour être Roi , il ne regne que pour
„ être le ministre du regne de Dieu ; que
„ pour être auprès de ses peuples le substitut ,
„ le dispensateur , le représentant de la pro-
„ vidence de Dieu : *Dei enim minister est* „

Tel est l'enseignement de cette religion lumineuse , qui par une théorie aussi simple que satisfaisante du gouvernement monarchique (& proportion gardée , de tous les gouvernemens) établit avec une prévoyance égale la sûreté des peuples & des Rois. Mais le Prince , malgré les leçons du christianisme , malgré la loi suprême du Dieu qui donne la sanction à son trône , ne peut-il pas oublier son devoir , & changer sa qualité de pere des peuples en celle d'opresseur & de tyran ? Il le peut sans doute , mais de ce cas si rare dans les gouvernemens chrétiens , que conclure , sinon que dans les choses humaines rien n'est exempt de tout inconvénient , & que toute la perfection possible ne se voit dans aucun ouvrage créé ? Parce que l'astre qui

donne la chaleur & la vie à la nature, dessèche quelques fois nos campagnes & brûle nos moissons par des feux trop ardens, faudra-t-il le couvrir d'un nuage éternel ? parce que les fleuves qui portent la fécondité dans nos vallons, les richesses du commerce dans nos villes, rompent quelques fois leurs digues & causent des inondations destructives, forme-t-on des vœux pour en tarir la source ? . . . Et, quel moïen nos spéculateurs ont-ils imaginé jusqu'ici pour prévenir un malheur de ce genre ? Je demande à mon tour à ces hommes si féconds en ressources politiques. Quand on aura abrogé dans *dix ans ou demain*, le gouvernement monarchique, quelle forme d'administration lui substituerons-nous pour assurer le bonheur des peuples ? je fais que le plus sûr seroit de renvoyer les hommes dans les forêts où ils ont vécu long-tems dans une égalité parfaite avec les *bêtes féroces qui leur dispuoient leur séjour & leur proie* (a), que *l'histoire de l'homme civilisé est l'histoire de sa misère* ; mais comme ce moïen n'est guère praticable, c'est sans doute le gouvernement républicain, qu'il faut substituer à la monarchie. Cependant avant d'accepter l'échange, voyons si dans le fait les républiques sont plus heureuses, voyons si la liberté réelle y est plus étendue, plus absolue ; si l'on

P. 34 & 37.

(a) Fauffeté de cette opinion aujourd'hui de mode, prouvée par la nature même de l'homme, par les observations de Buffon, de Voltaire &c. *Cat. phil.* p. 126. édit. de Paris 1777.

obéit moins lorsqu'on exécute les ordres d'un seul, que lorsqu'on a cent volontés à remplir; si la fureur & l'injustice ne font pas plus de mal, comme dit Voltaire, lorsqu'elles s'emparent d'un corps de magistrats, que lorsqu'elles ont accès chez le Prince qui gouverne en maître. " N'abusons point des termes, dit un
,, des bons amis & perpétuel panégyriste
,, de l'abbé Raynal, & sur-tout n'exagérons
,, rien. Si l'on entend par *liberté* le pouvoir de
,, faire tout ce que l'on veut; sans doute elle
,, ne n'existe pas dans les monarchies, ni dans
,, les républiques, ni heureusement chez au-
,, cune nation civilisée *. Mais si être *libre*,
,, c'est avoir la faculté de faire tout ce qu'on
,, veut, sans violer les loix établies pour le
,, maintien de l'ordre & de la société, il y
,, a très-certainement encore de nos jours
,, des monarchies où le citoyen peut se glo-
,, rifier d'être libre, dans toute l'étendue qu'on
,, peut donner à ce mot, appliqué à un in-
,, dividu qui a des relations sociales avec d'au-
,, tres individus qui lui ressemblent. D'après
,, ce principe, il ne seroit pas difficile de
,, prouver qu'on est infiniment plus libre
,, sous la constitution monarchique, que sous
,, l'aristocratique. Le républicain est obligé de
,, dire *nos régens* ou *nos bourguemaitres*, com-
,, me je dis *mon Souverain*. Si on l'opprime, il
,, a recours à ses régens, dont il n'est pas tou-
,, jours aussi certain d'obtenir justice, que
,, moi de mon Souverain, qui ne pouvant
,, vouloir le mal de ses sujets, c'est-à-dire,
,, son propre mal, est bien plus disposé à

„ réparer les torts qu'on me feroit. Mais si
 „ le monarque est cruel, dur, incapable ou
 „ indolent &c, que faut-il faire? Comme
 „ lorsque le bourguemaître est un sot ou
 „ un méchant; il faut prendre patience „.

Une vue rapide jettée sur les principales républiques qui existent aujourd'hui sur le globe, justifie pleinement cette observation. Prétendra-t-on sérieusement que le gouvernement de Venise est plus loial, plus franc sur tout & plus propre à nourrir la sécurité des citoyens, que le pouvoir des Monarques les plus absolus (a)? Qu'en Hollande on paie moins d'impôts qu'en Flandre, que la

(a) Ce n'est certainement pas l'avis de Mr. Raynal. « Venise, dit-il, est tombée dans une circonspection pusillanime. Elle a pris, elle a renforcée le caractère national de toute l'Italie ombrageuse & défiante. Avec la moitié des trésors & des veilles que lui a coûté depuis deux siècles sa neutralité, elle se feroit délivrée à jamais des dangers dont à force de précautions elle s'environne. Sa plus grande confiance est dans un inquisiteur, qui rode perpétuellement entre les individus, la hache levée sur le cou de quiconque osera dire du bien ou du mal de l'administration. Le grand crime est la satire ou l'éloge du gouvernement. Le sénateur de Venise caché derrière une grille dit à son sujet : *Qui es-tu pour oser approuver notre conduite ? un rideau se lève, le pauvre Vénitien tremblant voit un cadavre attaché à une potence, & entend une voix redoutable qui lui crie de derrière la grille : C'est ainsi que nous traitons notre apologiste ; retourne-t-en dans ta maison & tais-toi ».* Hist. phil. t. 7. Édit. de Liege 1774.

justice y est plus prompte & mieux administrée (a), que la forme de gouvernement y est plus stable & promet une durée plus longue (b), que les habitans n'ont point acheté trop cher leur situation actuelle par des meurtres & des dévastations que la conquête du monde entier ne justifieroit pas ? Que la Suisse déchirée tant de fois par des guerres civiles de territoire ou de religion, toujours exposée, par son indépendance même, à une famine certaine quand il plaira à la France & à l'Empire d'arrêter la sortie des grains; vendant par une avarice odieuse ses indigenes à des Puissances dont les intérêts

(a) Qu'on en juge par les plaintes toutes récentes du Duc de Brunswich demandant justice contre les imputations les plus graves; ou si l'on veut, par les moyens de défense que ses adversaires lui opposent. Les papiers publics assurent à l'envi que ce différend ne sera jamais terminé, & qu'on ne rendra pas plus justice aux uns qu'aux autres. Dans une monarchie il ne faudroit qu'un mot du maître; & il y a apparence que ce mot ne se feroit point attendre.

(b) Sans parler des troubles dont les Barmeveld, les Witt &c, ont été les victimes; deux fois la Hollande n'a cru pouvoir se sauver qu'à la faveur du Statthouderat, espèce de monarchie mitigée, que ces ardens Républicains ont jugée propre à guérir les maux de leur gouvernement. Aujourd'hui les esprits sont dans la désunion & l'incertitude la plus allarmante. Si l'inscription de leurs ducats est vraie: leur destin est aisé à prévoir *discordiæ res maxime dilabuntur*. Dans une monarchie cette désunion est impossible. — Dans les grands dangers les Romains créoient un dictateur: nouvelle preuve de fait contre les constitutions polyocratiques.

contradictoires les exposent à s'entretenir pour des querelles parfaitement étrangères à la patrie (a) &c ; prétendra-t-on , dis-je, que ces aristocraties ou démocraties constituent des gouvernemens plus heureux que ne sont en général les monarchies chrétiennes , supposé même les vices ordinaires aux ministres & aux Monarques ? Et pour ce qui est de la nouvelle république de Boston qui exalte tant de cervelles ; que dire de l'empressement avec lequel les peuples rentrent sous l'obéissance , dès que la tyrannie des chefs de la révolte ne paroît plus à craindre , de la désertion de leurs généraux (b) , des variations des membres du congrès &c. ? Comparons enfin l'épargne d'un fol sur le thé avec les fleuves de sang qui depuis six ans n'ont cessé de couler dans ces vastes régions autrefois si florissantes & si paisibles ; regardons l'incendie & le carnage substitués à la culture des terres & à l'activité du commerce ; & demandons à M^r. R. , si c'est une béatitude bien réelle d'obéir à ce prix aux Hankok & aux Adams , plutôt que de paier quelque léger tribut à un grand Roi dans le sein de l'abondance & de la sécurité ?

(a) Etat politique contre nature & les premiers principes de la société humaine , que les Romains regardoient comme un fléau terrible , quoique passager pour eux ; & qui est devenu pour la Suisse une espèce de constitution & un mal habituel.

*Inter sese paribus concurrere telis
Romanas acies iterum vidère Philippi.* Georg. 7.

(b) Lée , Arnold &c.

Si la réponse de *l'historien politique* doit être sensée, il est aisé de la prévoir. Mais que devient alors son enthousiasme pour ce mélange singulier & incohérent de nations qui forme la nouvelle république américaine? Que penser de cette *contrée héroïque* que son âge avancé ne lui permet pas de visiter, de ce séjour de la tolérance, des mœurs, des loix, de la vertu; de cette terre franche & sacrée dont il eût désiré que sa cendre fût couverte &c? Que penser, dis-je, de tout cela? Sinon que la bienheureuse philosophie a aussi son fanatisme, & que c'est le plus ridicule de tous.

P. 92a

Qu'on s'imagine, s'il est possible, un assortiment de contrebandiers, banqueroutiers, usuriers, aventuriers &c, Allemands, François, Anglois, Irlandois, Ecoissois &c, Presbytériens, Anglicans, Quakers, Hernhutens &c, poussés par le besoin, l'avidité, le goût de l'indépendance & de la licence, ou par la conscience de quelque forfait d'éclat, dans ce nouvel hémisphère; qui en font tout-à-coup le séjour des mœurs & de la vertu. Un chrétien, un prêtre, qui a vu, qui a senti sans doute ce que peuvent sur les esprits & les cœurs les loix d'un Dieu rémunérateur & vengeur, les douceurs d'une religion sainte, l'espérance d'une immortalité bienheureuse; est réduit à chercher le séjour de la vertu & des mœurs chez la combinaison la plus bizarre de tous les peuples & de toutes les sectes, & si je puis parler de la sorte, chez le rebut & l'écume de tous les peuples & de toutes les

félicites! Heureusement pour l'honneur de la raison humaine, cette maniere de voir est propre à l'observateur cénobitique, qui sorti de sa retraite avec un esprit aigri par les regrets qui marchent toujours à la suite d'une vocation marquée, ou par les remords qui punissent l'infidélité, peint en noir les objets les plus rapprochés de son ancienne situation, & cherche à embellir ceux qui en sont à une distance extrême.

Les observateurs sages & calmes ont mieux vu. Ils n'ont vu dans les Américains que la combinaison des vices puisés chez les nations dont les colonies sont issues. M^r. Burnaby qui les a connus par lui-même, qui les a considérés & étudiés sur les lieux, les montre sous cet aspect qui est le seul vrai. Voici le tableau qu'il trace des Virginiens, qui étant placés au centre de ces peuplades, peuvent servir à donner une juste idée de l'ensemble.

“ L'autorité qu'ils ont sur leurs esclaves, les rend vains, impérieux, & les prive de cette délicatesse de sentiment qui caractérise les nations policées. Ils n'ont ni savoir vivre ni connoissances; l'ostentation & les extravagances dans lesquelles ils donnent, les exposent à lever souvent de l'argent sur des lettres de change qu'ils savent devoir revenir protestées, à dix pour cent d'intérêt &c. „ En traçant le portrait des Bostoniens qui participent plus ou moins à ces qualités, M^r. Burnaby ajoute que *le puritanisme & l'esprit de persécution*, dont ils ont donné autrefois des preuves sanglantes*, „

Travels through the middle settlements in north America &c. Voyage de l'Amérique septentrionale, avec des observations sur l'état des colonies Par Mr. Burnaby. in-4°. à Londres, chez Payne 1775.

* 15. Mai 1777, p. 104.

1. Novembre 1781.

337

sont pas éteints parmi eux. Il finit par conclusion que *l'Amérique ne deviendra jamais le siège d'un empire.*

Un officier françois qui avoit aussi désiré de voir ce *séjour des mœurs & de la vertu*, qui l'a vu en effet, & qui a efflué en faveur du nouvel Etat les fatigues de la pénible campagne de 1778, en parle de la manière suivante dans une épître intitulée : *Stances sur les Insurgens.*

Ami, je suis parti de France,
Le cœur plein d'un noble projet,
L'esprit content ; car l'espérance
Embellit toujours son objet.
Je m'embarquai pour l'Amérique,
Je quittai mon pais natal,
Traversant le vaste Atlantique,
Sur la foi de l'abbé Raynal.

Mais lui, peu chiche de l'étoffe,
Dont son esprit chaud s'empara,
Comme un moderne philosophe,
A taillé l'erreur en plein drap. . . .

De ce peuple encore dans l'enfance
J'ai vu les atyles divers :
Son orgueil, son indépendance,
Préparent fourdement les fers.

Il est fobre par indolence ;
A peine on peut l'émouvoir ;
Et la liberté qu'il encense
N'est que la haine du devoir.

La suite du tableau n'est pas plus riante,
Les femmes de ce pais ne sont, selon lui,
ni filles, ni femmes, ni veuves ; les caref-
fes sont au pillage, & les faveurs au pre-
mier venu ; il n'a vu dans les hommes que
de tristes fots, d'ineptes fous. Il continue de
la sorte :

J'ai vu le Quaker pacifique,
Dont l'orgueil perçoit le manteau ;

J'ai vu l'insolence cynique,
Qui fixa son vaste chapeau.

Je n'approuve point la manie
Qui le porte à braver les Rois ;
Et qui le fait, par modestie,
Tutoier *Frere George-Trois* . . .

Oui, j'ai vu ces hommes intègres,
Vantés par tant de bonnes gens,
D'une main affranchir leurs Nègres,
Et de l'autre, acheter des Blancs. . . .

Parmi tant de cultes fantastiques,
L'homme simple reste abattu ;
Et ne fait plus, sous tant de masques,
Comment discerner la vertu.

Voilà donc le peuple qu'un philosophe, c'est à-dire suivant l'ancienne & vraie signification de ce nom, un sage, un esprit solide, juste, conséquent, regrette de ne pouvoir *visiter dans un âge avancé*, & chez lequel il voudroit trouver une *terre franche pour couvrir sa cendre*. Touchant & raisonnable regret dans un homme assez heureux pour n'en avoir pas d'autre ! On aura passé le tiers de sa vie dans le sein de la *superstition & du fanatisme* ; on aura fait assaut d'éloquence avec les plus célèbres orateurs chrétiens (a) pour accréditer *des contes également*

(a) C'est au moins ce que m'assure un des anciens confreres & amis de l'auteur, dans un petit vers où il se flatte (je souhaite que ce ne soit pas à tort) que ce n'est point sérieusement que notre abbé croit à la philosophie.

R** sans croire à l'Évangile,
Le prêcha, jeune encor dans les murs de Paris.

Il comptoit, rival de Neuville,
A force de portraits, d'art & de coloris,
Par les prestiges de son style

Eblouir,

dégoûtans & ridicules* ; on aura humilié son front sous la main de l'imposteur intéressé qui distribuoit l'onction d'un *sacerdoce impur & odieux* &c : de tout cela on n'aura aucun regret , pas même celui d'avoir ouvert si tard les yeux à l'évidence des dogmes philosophiques ; bien plus : les *Anges* (ames pures, pardonnez la répétition de ce blasphème obscene) les *Anges témoins des plaisirs de l'amour* , regrettent d'être d'une nature incompatible avec cette délicieuse jouissance ; eh bien , sur le déclin de l'âge , où l'auteur commence sans doute à ressentir le malheur des *Anges* ; ce genre de regret n'a aucune prise sur lui ; toute sa douleur se tourne vers le *séjour des mœurs & la terre franche de Philadelphie*.

Si l'on demande d'où vient cet enthousiasme plus que plaisant de M^r. R , pour la révolution de l'Amérique ; je le dis en un mot. C'est qu'il la regarde comme son ouvrage ; comme l'effet des *sarcafmes salutaires dont son livre est assaisonné*. Plus de 25 mille exemplaires de l'*Histoire philosophique* ont été distribués parmi les colons anglois ; les maxi-

mes

* 1. Août
1781, p. 541
& autres
extraits
faits en divers
tems
depuis 1772.

Préf. de la
Révolution
d' Amer. p.
VI.

Eblouir , entraîner & la cour & la ville.

On paya ses travaux du plus triste retour :

L'obscurité fut son partage ;

A son élégant verbiage

Chacun fut insensible & sourd.

Il a , sur ses vieux ans , changé de personnage.

En philosophique langage

Il nous prêche aujourd'hui l'Évangile du jour ;

Mais il n'y croit pas davantage.

mes de l'auteur ont été répétées, préconisées dans toutes les gazettes & journaux du pays. On y lisoit *le droit naturel & imprescriptible* qu'avoient les Américains de s'élever contre le gouvernement, le vif intérêt qu'ils devoient prendre à cette révolution, les moïens de l'exécuter, la prédiction enfin du politique profond qui en assuroit le succès. En falloit-il davantage pour exalter des têtes angloises, ou si l'on veut, les têtes hétérogènes qui forment cette confusion étonnante de nations, qui ne se réunissoient que dans la haine de la dépendance, de l'ordre, de la puissance légitime; où les efforts & les intrigues des nations rivales de l'Angleterre, secondoient l'ambition & l'avarice des hommes abjects qui cherchoient des dignités & des richesses sous la ruine de la patrie; où l'on ne connoissoit point la *superstition qui bénit les chaînes*, ni la *religion qui apprend à souffrir*; où la cupidité & la licence étoient les seuls dieux connus; où l'imprévoïante Angleterre n'avoit ni troupes, ni ministres habiles, ni généraux actifs? En vérité si l'insurrection ne s'étoit pas faite, c'étoit une espece de prodige dans l'ordre des événemens politiques; & peut-on douter après cela que l'*Amérique*, comme dit le célèbre Linguet, *n'ait été conduite à la guerre civile par la philosophie*? Cependant le succès n'étant point encore assuré; inquiet de ses pronostics, notre abbé ne cessé d'agiter le tison de la révolte avec une ardeur qu'on ne pardonneroit point à la plus fougueuse superstition.

tion. Il est même apparent que ce n'est que dans cette vue qu'il a écrit l'*Histoire de la révolution*. Il adresse aux acteurs qui jouent sur ce lamentable théâtre des scènes de sang, les discours les plus véhémens, les plus propres à porter dans les âmes une fureur aveugle & atroce. *Prêtres du nouveau monde*, dit-il, *il en est tems, expiez l'ancien fanatisme par un fanatisme plus heureux* (p. 59). *Mettez son image* (de l'homme qui combat contre son Roi) *dans vos temples, approchez-la des autels, faites-en un calendrier politique & religieux* (p. 60) &c.

Après cela des lecteurs automates ont eu la bonacité d'admirer l'accomplissement d'une prédiction dont les moyens de vérification étoient si bien préparés. O ! si la triste manie des prédictions politiques me prenoit un jour, qu'il me feroit aisé d'annoncer des choses plus certaines, mais aussi plus effrayantes pour les peuples & les Rois ! . . . Que les ennemis de l'autorité jouissent encore quelque tems de l'impunité de leur audace ; que le code de l'anarchie soit plus connu & plus accueilli des nations ; que le pouvoir légitime ait acquis quelques degrés de haine de plus ; que les exemples secondés par l'événement encouragent les efforts de l'insubordination ; que le peuple accoutumé à voir dans ses maîtres les images de la Divinité, les ministres d'une justice incorruptible, les dépositaires de la puissance éternelle, les protecteurs de l'humanité, les oints du Seigneur ; s'avise de les regarder comme ses agens, comme les

administrateurs éphémères de sa puissance propre, comme les lieutenans de son autorité souveraine; & vous verrez, Maîtres des nations, vous à qui le Ciel a confié le dépôt sacré de l'ordre & de la tranquillité publiques, vous verrez les fruits amers d'une tolérance devenue pour vous une prévarication capitale, & pour vos peuples la source des calamités les plus défolantes. Peut-être flattés des démonstrations d'attachement & d'amour que vous recueillez dans vos provinces, regardez-vous comme des chimères les effets de l'insolence philosophique. *Vous êtes aimés*, dites-vous, *l'affection de vos sujets vous sert de garde & de rempart*. Je le veux. Mais après leur avoir fait tout le bien possible, ne peut-il pas vous venir à l'esprit de mettre *un sol d'impôt sur le thé*, le fard, la poudre rousse, ou quelque matiere d'égale nécessité? Dès-lors vous n'êtes qu'*un oppresseur*, qu'*un tyran* (a). Les gens d'un grand sens qui ne voudront pas paier ce *sol*, porteront par-tout le fer & le feu, vous conduiront à *Tiburn* comme le plus obscur des malfaiteurs, & leurs images seront placées dans le temple. . . . Ignorez-vous ce que c'est que les mouvemens populaires,

(a) C'est le nom que l'honnête *historien politique* donne au Roi d'Angleterre régnant, en applaudissant à cette inscription mise au bas du portrait d'un vicillard empirique: *Il arracha la foudre au Ciel, & le sceptre aux tyrans.* — Réflexions sur cette épigraphe insensée, 1. Oct, 1777. p. 232. — 15. Juillet 1777, p. 462. — 15. Juin 1778, p. 312.

pulaires ; avec quelle facilité on leur donne les directions les plus opposées ? Quand la statue de George III fut inaugurée à Bolton, l'ivresse de ce peuple eût-elle permis de lui dire que 10 ans après, on traîneroit dans les boues cette même statue mutilée de la manière la plus ignominieuse (a) ? L'histoire

(a) On ne sauroit trop répéter aux Princes, sur-tout à ceux qui ont l'esprit de le bien comprendre, l'avis contenu dans ce naïf apologue.

Princes & Rois, si vous savez l'histoire,
 Vous avez tout présent à la mémoire
 Ce grand combat, ce spectacle fameux,
 Près d'Actium lorsque l'on vit sur l'onde
 Flotter l'empire & le destin du monde.
 Ce fut, je pense, en sept cent vingt & deux.
 Vous savez tous comment l'habile Octave,
 Toujours heureux sans jamais être brave,
 Eut la victoire, & ne combattit point:
 Comment Antoine épris jusqu'au délire
 D'une beauté perfide au dernier point,
 Laissa pour elle & la gloire & l'empire.
 Mais savez-vous, quand du combat d'Epire
 Rome avilie attendoit un tyran,
 Ce que faisoit dans Rome un courtisan!
 Vous l'ignorez, & je vais vous le dire:
 Il instruisoit douze de ces oiseaux
 Au pourpoint verd, dont la langue indiscrete,
 Comme nos fôts, tant bien que mal répète
 Les mots épars qu'on jette en leurs cerveaux;
 Six pour Antoine, & l'autre moitié contre
 Forment des vœux par le flatteur dictés.
 Octave arrive, on vole à sa rencontre,
 Et jusqu'aux cieus ses exploits sont portés.
 Dès qu'il paroît suivi de ses phalanges,
 Des Antonins les six cols sont tordus,
 Le reste dit: *Vivat Octavius.*

Princes & Rois, fiez-vous aux louanges:

toire de Rome ne nous fournit-elle point une multitude d'exemples terribles de ces vicissitudes ? D'un jour au suivant quelles révolutions, quelles catastrophes ! . . . D'ailleurs vous jouissez encore des fruits salubres de la *superstition qui bénit les charnes*. Quand votre empire n'aura plus d'autre appui que l'opinion, & que la foiblesse de cet appui fera dévoilée aux yeux des nations; croiez-vous que leur attachement, leur soumission feront encore les mêmes ? *Mais vous avez des forces militaires supérieures à tous les efforts d'une sédition quelconque*. Vous est-il donc plus gracieux de régner par la force, que par des principes vrais, modérés, consolans pour vous & pour vos peuples ? Ce genre de ressource n'est-il pas odieux à votre cœur, dès le moment que vous en avez une plus douce & plus sûre ? . . . *Des forces militaires*. Par quel moien s'assurer que l'esprit de révolte ne gagnera jamais les forces militaires ? S'il est vrai, comme Raynal l'affure, que la sédition contre les Rois a toujours suivie la sédition contre l'Eglise; que le mépris de la religion a préparé celui des Rois (a); pourquoi excepterions-nous de cette

p. 19.

(a) Observation infiniment importante qui devrait être placée à la tête du manuel des Rois, & que l'histoire de tous les siècles a vérifiée d'une manière éclatante. Je suis bien charmé qu'elle n'ait point échappé à l'abbé Raynal. Il est infiniment vrai que les révolutions parmi nous ont toujours été marquées par la proscription de la vraie foi. Guilave Vasa,

Cette règle les hommes attachés au parti des armes, engagés dans un état où la licence, le dépérissement des mœurs, le mépris des loix civiles, l'ignorance des devoirs, l'oubli des principes religieux font plus marqués que partout ailleurs, qui par sa nature engendre un caractère de dureté & de violence ? Chez les Romains c'étoient les légions qui faisoient & défaisoient les Césars ; on en voïoit trois ou quatre à la fois dans les Gaules, en Italie, en Orient, en Espagne ; leur regne précaire finissoit par des assassinats, qui terminoient sans un plus long délai celui de leurs

Vasa, Frédéric I. Roi de Danneemarck, le Prince d'Orange, Frédéric surnommé *Roi-Bliver*, (*Winterkönig*) Jean Ziska, Bethlem Gabor, le comte Tekely, l'amiral Coligny, Jean de Leyde &c, tous ont signalé la révolte par la destruction des autels catholiques . . . Lisez les ouvrages des philosophes, déterminez le degré d'audace & de morgue qui assaisonne leurs satyres contre la religion ; & vous aurez déterminé le degré de fureur qui les anime contre l'ordre public, la constitution des Etats, l'autorité & la sécurité des Rois, qui leur fait souffler le feu de la révolte & prêcher les horreurs d'une licence effrénée. Ce que c'est que la haine de Dieu & de son culte !

*Tu potes unanimes armare in prælia fratres,
Atque odios versare domos, tu verbera tellis
Funereasque inferre faces ; tibi nomina mille,
Mille nocendi artes.* 7. *Æneid.*

Réflexions diverses & amplement développées sur cette matiere, 1. Mai 1778. p. 16, & suiv.
— 15. Décem. 1778. p. 560.

successeurs. Dès que le christianisme fut la religion de l'empire, le trône fut affermi. Depuis Constantin jusqu'à nos jours, ces scènes d'horreur ne se sont pas renouvelées, ou du moins ont été d'une rareté extrême. Voiez encore l'Orient d'aujourd'hui; *tandis que les Princes mahométans, dit Montefquieu, donnent sans cesse la mort & la reçoivent, la religion chrétienne rend les Princes moins timides & moins cruels. . . .* Mais ce boulevard, si précieux aux Souverains & aux peuples, menace ruine, la brèche est ouverte & prend de moment à autre des accroissemens visibles, ses fondemens se minent, à peine ses défenseurs osent-ils se montrer encore pour retarder une destruction entière. Quand il fera par terre; Rois de l'Europe, songez à ma prophétie.

*Esp. des
Loix. L. 24.*



Ce seroit un phénomène opposé aux premières notions de la métaphysique, qu'une doctrine quelconque bien liée dans toutes ses parties, & ne portant sur d'autre appui que le caprice, l'humeur ou la haine. L'on ne sera donc pas surpris qu'une page de cet ouvrage soit réfutée par l'autre, & qu'avec le ton confiant d'un politique profond, l'apologiste des colonies rebelles n'ait pas avancé deux assertions qu'il n'ait combattu par deux assertions opposées; qu'il proteste, *qu'il n'y a pas de sujets plus patiens que les philosophes, que leurs spéculations n'amènent*

1. Novembre 1781.

347

pas les troubles civils (p. 39), & qu'en même tems il crie comme un écervelé: *Américains, qu'on voie incessamment vos prêtres montrant les cieux ouverts à ceux qui périront les armes à la main. Prêtres du nouveau monde, expiez l'ancien fanatisme par un fanatisme plus heureux.* p. 59.... Qu'il fasse jurer les Américains & les Anglois de rester **A JAMAIS unis & fideles**, & cela sur des armes que les peres montreront à chaque génération (p. 71); & qu'en même tems il assure que le serment ou le consentement unanime n'oblige pas les descendans (p. 38, 45).... Que les premières démarches des Anglois & des François étoient *des mysteres de perfidie* (p. 138), & que ces mysteres avoient été précédés d'une *déclaration qui étoit une déclaration de guerre* (p. 137)... Que les conditions proposées à l'Angleterre blessaient *la dignité du Roi de France* (p. 158), & que l'Angleterre ne pouvoit les accepter (ces conditions qui humilioient son ennemi) *sans déshonneur & sans renoncer à sa gloire* (p. 159).... Que la révolte des colonies mérite notre approbation & nos applaudissemens (*per totum*), & que leur indépendance est de toutes les choses possibles la plus fatale qui puisse arriver à l'Europe* (p. 67 & suiv.).... Que la religion chrétienne *flazte les tyrans, consacre les chaînes* (p. 25), & que c'est elle qui *console les peuples, qui leur ouvre un asyle contre les tyrans* (Hist. phil. t. 7. p. 2).... Que la *force d'une nation consiste*

* Ce qu'avant lui
Linguet
avoit prou-
vé beau-
coup
mieux, &
ce qui n'est
que trop
évident. 15
Juillet 1777.
p. 413.

dans les bonnes mœurs & la vertu (p. 182), & que toutes les loix divines & humaines, les motifs les plus puissans sur l'esprit & le cœur de l'homme ne sont que des illusions & des chimères (*per totum*) (a) &c. &c. Je ne finirois point si j'entreprendois de recueillir toutes les antilogies de cette force, & de présenter au lecteur un tableau exact de cette étrange bigarrure philosophique. Mais, je l'ai dit, la chose est superflue, la contradiction est une conséquence nécessaire du mensonge.



Le compte détaillé que j'ai rendu en divers

(a) Quelle idée peut avoir de la vertu un homme qui ne connoit d'autre crime, que de professer la religion chrétienne & de respecter les Rois; qui souhaite de voir le libérinage érigé en culte public &c? (Journ. du 1. Oct. p. 231). C'est une chose plaisante de voir l'auteur confirmer le fondement de ce qu'il appelle vertu & mœurs. Selon lui *les mœurs sont le fondement des loix* (voyez le Journ. du 1. Juillet 1778. p. 321). Mais le fondement des mœurs quel est-il? Les loix sans doute. Il est vrai que les loix du Créateur ont cette propriété: mais le pieux abbé n'en reconnoit pas; il faut donc en venir aux loix humaines. Ce sont ces loix qui soutiennent les mœurs, & les mœurs qui (par le cercle le plus ridiculement vicieux qui fut jamais) soutiennent ces loix. . . . O galimatias philosophique! Si tu as le triste avantage d'engouer la génération présente, ne te flatte pas d'un règne plus long que celui de l'impiété & de la déraison.

1. Novembre 1781.

349

vers tems de l'Histoire philosophique, & des ouvrages qui lui ont servi de réfutation ou de commentaire, des jugemens divers qu'on a portés du livre & de son auteur (a), me dispense de parler plus au long de la nouvelle édition de cet ouvrage, qu'un littérateur connu a dit *ne pouvoir être parti que du cerveau exalté de quelque philosophe archimaniaque obstiné à mourir au milieu des accès de sa frénésie* (b). Un seul endroit exige de moi un moment d'attention. La vérité

(a) Décemb. 1772. p. 397. — Janv. 1773. p. 10. — 15. Sept. 1774. p. 313. — 15. Fév. 1775. p. 229. — 1. Mai 1775. p. 645. — 1. Sep. 1775. p. 380. — 1. Mai 1776. p. 7. — 1. Août 1777. p. 537. — 1. Juill. 1778. p. 319. — 1. Mars 1779. p. 331. — 1. Décemb. 1779. p. 475. — 15. Août 1780. p. 661. — 1. Juill. 1781. p. 379, & autres Journ. suiv.

(b) J'ai vu des personnes sages & décidément ennemies des folies de mode, convenir de la justesse de ces qualifications, & lire néanmoins la monstrueuse production sous prétexte de s'instruire dans l'histoire des Indes. Mais qu'est-ce que quelques débris d'histoire quand il faut les recueillir parmi une multitude d'erreurs en tout genre, & dans les ténèbres d'une fausse philosophie, où cherchant à éviter quelques légers écueils, on trouve par-tout des abîmes creusés sous ses pieds? D'ailleurs est-il vraisemblable, que dans des hommes chez qui la haine du christianisme est devenue une espèce de fièvre consumante & dévorante, les détails même purement historiques, ne participent en rien aux couleurs sombres, aux traits hideux des fantômes qui troublent ces malheureuses imaginations?

de l'histoire, la gloire d'une Maison dont la modération égala constamment la puissance, l'honneur d'un Prince qui fait l'admiration de l'Europe & l'espérance de ses peuples, mon patriotisme enfin, me rendent cette tâche indispensable.

“ Une Puissance (dit notre politique en parlant de la succession de Baviere) qui ne consulta jamais que son agrandissement sur les motifs de faire la guerre ou la paix; sans égard pour la constitution germanique, ni pour les traités qui la garantissent; sans respect pour le droit des gens & des familles; au mépris des loix usuelles & générales de l'hérédité: cette Puissance forme des prétentions, rassemble des armées, envahit dans sa pensée, la dépouille des Princes trop foibles pour lui résister, & menace la liberté de l'empire. Le vieux lion a secoué sa criniere. Il est sorti de sa demeure en rugissant; & son jeune rival en a frémi „.

A ces traits qui reconnoitra l'auguste Maison qui pendant deux cents ans a illustré le trône impérial, dont les rejettons ont régné dans des plages diverses sur presque tous les peuples de l'Europe avec autant de douceur que de justice; dont l'agrandissement ne fut que le fruit de ses alliances & la succession légitime des Princesses associées à leur trône (a); qui vingt fois a sacrifié la paix & le

T. I. p.
595. édit.
de Geneve
1781.

(a) Assertion d'une vérité si sensible & si généralement

bien de ses Etats héréditaires à la défense de l'empire germanique, qui seule a empêché qu'il ne fût la proie des Suédois, des François & des Ottomans (a)? Et quant au *jeune rival qui frémit à l'aspect du lion rugissant*; qui ne sera point indigné de l'audace avec laquelle la haine générale des philosophes contre les Rois, se tourne contre le

généralement reconnue, qu'elle est devenue un proverbe répété chez les enfans de toutes les nations de l'Europe *. Et cela par opposition à ceux qui *sacrifient à leur agrandissement le droit des gens & des familles* **. On peut défier le héros de la révolte américaine de nommer une seule province que l'Autriche possède à titre de conquêtes. Mais on en citera dix que ses voisins lui ont enlevés & qu'ils ne possèdent qu'à ce titre. Si les événemens de l'histoire des deux Indes ne sont pas mieux connus de ce bruyant annaliste que ceux de l'Europe, on peut s'imaginer combien de vérités il y a à recueillir dans son gros ouvrage.

(a) Sans les efforts de Ferdinand II. & de son successeur, Gustave & Louis XIII partageoient l'Allemagne en deux provinces, tributaires de la Suede & de la France. Charles V & Léopold furent occupés tout le tems de leur regne à la défendre contre François I & Louis XIV; le premier en voulant lui faire restituer une de ses meilleures villes, parut rencontrer l'écueil de sa gloire; & le dernier sacrifia la Hongrie pour venir au secours du Palatinat dévasté par le fer & le feu. L'un & l'autre l'empêcherent de devenir la proie de Soliman II & de Mahomet IV. . . . Si le moins François a pris sur lui d'exprimer la reconnaissance du Corps germanique envers ses augustes conservateurs, la maniere dont il s'en acquitte, est bien digne de lui.

* Tu felix Austria, nube.

** Quæ dat Mars aliis, dat tibi regna Venus.

plus aimé de tous, & ose le citer nommé-
ment à son arrogant tribunal? . . . Je n'en-
treprends point de discuter les droits de sa
Maison sur le duché de Bavière, ni de
condamner la facilité avec laquelle il y a
renoncé. A Dieu ne plaise que je fasse pour
son regne des vœux sanguinaires, que je
souhaite de voir élever les monumens de
sa gloire sur des cadavres ou des ruines.
Qu'il appuie de sa puissance les efforts
des amis de la paix, qu'il en réalise les
vœux; qu'il regne sur le cœur de ses peu-
ples, qu'il ramène à la sagesse & à la dé-
cence un siècle frivole & insensé, & qu'a-
vec le titre de Roi pacifique il emporte ce-
lui de restaurateur de la religion & des mœurs!
Qui doute qu'un rayon de cette gloire ne
brille d'une clarté plus pure que les triom-
phes les plus resplendissans? Mais l'outrage
fait à sa valeur & au lustre de ses armes n'est
pas pour cela une chose indifférente; l'im-
posture sur laquelle porte cet ouvrage, n'en
est pas moins odieuse. J'en appelle au Grand
Frédéric lui-même, dépositaire des preuves
qui la confondent. Le traité de Teschen est
le fruit de l'invincible attachement de Marie-
Thérèse à la paix, de la déférence de Jo-
seph II pour cette sage & respectable Mere.
Voilà où se brisèrent les armes des Germains
tournées contre eux-mêmes, où s'arrêtèrent
les ruisseaux de sang qui commençoient à
souiller leur commune patrie. S'il étoit pos-
sible que le jeune Héros eût *frémi*, ce n'eût
été que de cet effort de vertu.

*Regere
imperio po-
pulos, pa-
cisque im-
ponere mo-
rem; hæc ti-
bi erunt ar-
tes. Æn. 6.*



A la fin de la préface de la nouvelle édition, l'abbé Raynal nous avertit, qu'il prépare un ouvrage sur la révocation de l'édit de Nantes. Quel objet d'expectation & de brûlans desirs pour les profélytes de la philosophie !

Spes arrecta juvenum exultantiaque haurit Georg. 3.
Corda pavor pulsans.

En attendant que cet ouvrage nous apprenne des choses inconnues qu'une certaine classe de lecteurs admirera pour sûr. Souffrez, hommes instruits dans les annales de l'Europe, que je vous rappelle ce que vous savez parfaitement vous-mêmes, ce que vous trouvez dans les histoires les plus répandues, & ce qui est démontré par les faits encore subsistans. 1^o. Que depuis la révocation de l'édit de Nantes, la France jouit d'un repos intérieur qu'elle n'avoit plus goûté depuis la naissance de l'hérésie de Calvin; qu'en proie durant 150 ans au fer & au feu, ou toujours en danger de l'être, elle n'a acquis de sécurité que par la révocation de l'édit de Nantes (a). 2^o. Que ce repos

(a) « L'édit de Nantes, disoit l'éloquent Lin-
„ guet, étoit l'ouvrage de la nécessité, du
„ besoin qu'avoit Henri IV de s'affermir, du
„ reste de son penchant pour d'anciens alliés,
„ dont il avoit si long-tems reçu les services
„ &

n'a été troublé que par les fanatiques d'un petit coin de la France où le prévoiant édit révocatoire n'a point été exécuté; que de concert avec les ennemis de l'Etat, encouragés par les dangers de la patrie, ces sectaires auroient mis le royaume à deux doigts de sa perte, si la prudence & la valeur du maréchal de Berwick n'avoient fait échouer leurs desseins (a). 3^o. Que la France bien

» & partagé les erreurs, avant de devenir
 » leur maître; c'étoit la suite de l'influence
 » qu'avoit dans ses conseils & dans ses ar-
 » mées la multitude de Protestans qu'il crut
 » injuste & même dangereux d'en exclure:
 » mais ce n'en étoit pas moins un accord
 » monstrueux, avilissant pour la couronne,
 » préjudiciable au royaume: un foier toujours
 » prêt à s'enflammer, de séditions, de dé-
 » fiances & de scandales. C'étoit une répu-
 » blique conservée dans le sein d'une mo-
 » narchie: c'étoient des sujets reconnus in-
 » dépendans, & exposés à la tentation de se
 » faire justice eux-mêmes, chaque fois qu'ils
 » se croioient lésés; puisqu'ils avoient des
 » assemblées, des synodes, où en veillant
 » aux désordres spirituels, il étoit impossible
 » qu'on ne s'occupât des intérêts temporels ».
Annal. pol. n. 10.

(a) Il seroit inutile de retracer ici l'idée que ce maréchal aussi honnête homme que grand général, nous donne de ces sectaires rebelles. On trouve dans ses *mémoires* imprimés en 1778 à Paris chez Merigot, les détails les plus intéressans comme les plus vrais sur leur caractère, leurs intentions & leurs exploits. Le maréchal observe que sans les forfaits horribles * qui les rendirent odieux, la France eût pu être la victime de leur révolte. « S'ils avoient vécu en Chré-
 » tiens, & qu'ils se fussent seulement déclara-
 » rés

* 1. Janv.
 1779. p. 19.

loin d'avoir diminuée en puissance depuis la sortie des Calvinistes, n'a jamais déployé plus de ressources; que c'est postérieurement à cette époque si précieuse à la tranquillité & à la paix de l'Etat, qu'elle a résisté à la fameuse ligue d'Ausbourg, c'est-à-dire, à presque toute l'Europe réunie contre elle, qu'en même tems qu'elle s'étendoit par des conquêtes, elle prêtoit la main à un Roi étranger, lui donnoit des flottes & des armées pour relever son trône; que dans la guerre de la succession d'Espagne elle n'eut pas moins d'ennemis à combattre; que ses revers, qui certainement ne peuvent être attribués au départ des Calvinistes (a), ne l'ont pas empêchée de faire

» rés pour la liberté de conscience & la di-
 » minution des impôts, ils auroient engagé
 » dans la révolte non-seulement tous les Hu-
 » guenots du Languedoc, dont on prétend
 » que le nombre monte à deux cents mille,
 » mais il y a apparence que la contagion se
 » feroit communiquée aux provinces voisines,
 » & peut-être même que beaucoup de Catho-
 » liques, ennuiés de paier les impôts, se
 » feroient joints à eux ». On dira que ce
 » fanatisme n'est plus à craindre. Je m'en rap-
 » porte sur cette matiere à mylord Gordon, ou
 » si l'on veut, à Mr. Raynal lui-même, qui nous
 » apprend, comme nous avons vu, que les deux
 » jougs, celui de l'Eglise & des Rois, ne sub-
 » sistent point l'un sans l'autre, que *les nations*
 » *les secouent tous les deux à la fois.* P. 19.

(a) De quelle espece de fanatisme ne faudroit-il pas être épris, pour attribuer les journées de Hochstädt, de Turin & de Ramilli à l'absence des Calvinistes? Le fait est, comme on vient de le voir, que par les troubles ex-
 cités

une paix très-honorable & de conserver à Philippe la monarchie d'Espagne; qu'elle doit à l'heureuse guerre de 1733 l'acquisition de la Lorraine; que dans la guerre de 1741 elle conquiert les Pays-bas autrichiens, réduit la Hollande à déroger à sa constitution, & que si d'ailleurs elle a essuïé quelques pertes, les véritables raisons en sont trop connues, pour qu'on puisse sans insulte à la crédulité publique, les chercher dans l'exclusion des sectes. Qu'enfin en 1774 elle créa tout-à-coup une flotte égale à celle d'Angleterre, ce qu'elle n'eût jamais pu faire si elle avoit dû se précautionner contre un ennemi indigène & domestique. Voilà ce que nous dit l'histoire, ce que nous apprennent des faits avérés, connus des savans & des idiots, plus intelligibles que tous les calculs d'imagination (a) & toutes les spéculations politiques.

cités dans le centre du royaume & leurs liaisons avec les ennemis du dehors, ils ont aggravé le danger de l'Etat.

(a) Je suis à même de démontrer que la perte essuïée lors de l'extinction du calvinisme, se réduit à deux & demi pour cent, en fait d'habitans, de troupes, d'argent & d'industrie. J'attends les calculs de Mr. R, pour publier les miens. Nous peserons ensuite cette perte, depuis long-tems réparée, contre le nombre des personnes qui ont péri dans les guerres civiles, contre les dépenses que ces guerres ont causées à l'état, contre les avantages que les ennemis de la France ont tirés de ses divisions, de son épuisement &c. Que les réfugiés aient porté l'industrie dans des

tiques. Ceux qui aiment, pour me servir des expressions d'un Critique judicieux, à voir les annales des nations devenir un amas de chimères, d'indécence, un dépôt de fiel & de corruption; les événemens altérés, travestis & dirigés au but d'une subversion générale (a), pourront s'ébahir au son de la bruiante éloquence de l'abbé Raynal. Les amis de la vérité toute simple, ne l'envifageront que comme un bourdonnement cadencé, qui peut amuser l'oreille, mais qui ne peut avoir sur l'intelligence d'autre effet que celui de la distraire & de l'étourdir.

païs où il n'y en avoit pas ou pas assez, cela peut être; mais eussent-ils enrichi tous les ennemis de la France, elle auroit encore beaucoup gagné à leur départ. Je prie les lecteurs de consulter les Journaux du 1. Janv. 1776. p. 70. — 15. Août 1776. p. 584. — 1. Sept. 1776. p. 11. — 15. Nov. 1776. p. 396. — 1. Décemb. 1776 p. 482. — 15. Fév. 1777. p. 302. — 15. Juill. 1777. p. 419. — 15. Août 1778. p. 634. — 1. Octob. 1778. p. 160. — 1. Sept. 1779. p. 22. Voyez dans l'*Avis aux réfugiés* par Bayle, quel étoit le génie des Protêtans françois. *Ouv. de Bayle* t. 2. — Génie de Calvin 15. Nov. 1776. p. 403.

(a) De tous les genres de littérature que la philosophie a atteints de son souffle brûlant, aucun n'a plus souffert que l'histoire. Voyez le Journ. du 15. Août 1778. p. 561, 580. — 1. Décemb. 1777. p. 483. — 15. Juin 1778 p. 150 &c.





Essai d'éloquence sacrée, ou recueil de discours sur divers sujets de la morale chrétienne, composés & prêchés en différentes chaires de France. Par Mr. l'abbé Faber, prêtre & chanoine de l'église impériale & collégiale de St. Etienne de Bamberg. 1777. Petit vol. in-8°.

DES choses très-chrétiennes & très-édifiantes font la matière de ces sermons, où l'on ne peut reprendre qu'un stile exalté & singulièrement ennemi d'une éloquence simple & naturelle, qui à mon avis est la seule véritable. L'auteur a cru devoir se modeler sur des académiciens du bon ton, & c'eût été le sujet d'une critique juste, quand même son imitation eût parfaitement réussi. Mais il ne connoissoit point assez le génie de la langue françoise pour que le succès répondît à ses efforts. On trouve dans ces discours des tours de force qui paroissent presque burlesques, & des germanismes qui rendent quelquefois le sens inintelligible.



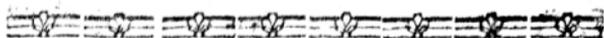
Vers présentés à S. A. R. Madame l'Archiduchesse Christine, Gouvernante des Pays-Bas, à son passage par la ville de Tournay le 5. Septembre 1781.

Princesse, dont l'étude & le soin le plus doux,
 Au sein de la grandeur, est de suivre la trace
 Des Héros bienfaisans de votre auguste Race;
 Que cette noble ardeur a de charmes pour nous!
 Du fort qui, sous vos loix, fera notre partage,
 Quel sûr, quel fortuné prélage!
 Oui, le Ciel nous destine à faire des jaloux.
 Fille de tant de Rois dont l'équitable histoire
 Eternise les noms au temple de mémoire,
 Vous les ferez revivre en vous:
 Pour mettre en même tems le comble à votre
 gloire,

A celle d'un illustre Epoux
 Qui par les qualités dont brille sa personne,
 Par les dons précieux de l'esprit & du cœur,
 Aussi digne de vous qu'il l'est d'une couronne,
 Sait faire de son sang oublier la splendeur:
 Vos vertus nous rendront cette Reine immor-
 telle

De qui vous reçûtes le jour:
 Elle sera votre modele,
 Princesse; & vous verrez comme elle
 Les peuples sur vos pas, enchainés par l'amour.
 Pour nous qu'un Dieu propice en ce climat fit
 naître,
 Pleins de notre bonheur, pleins d'un juste trans-
 port,
 Habitans des cités ou d'un séjour champêtre,
 Nous dirons d'un commun accord,
 Si la Flandre a changé de Maître,
 Elle n'a point changé de fort.





Historiæ Flandricæ synopsis, ab anonymo Scriptore, *Flandriæ generosæ* titulo, circa annum 1162 exhibita &c; luci reddita a J. N. Paquot. Bruxellæ apud J. Ermens. 1781. 1 vol. in-4^o. de 136 pages. *Se trouve chez l'imprimeur du Journal. Prix 2 liv. 16 sols broché.*

CE monument précieux de l'histoire de Flandres prend un nouvel intérêt sous la plume de M^r. Paquot, qui non content de l'avoir illustré par un grand nombre de notes, l'a augmenté d'un Supplément considérable qui comprend les principaux événemens arrivés dans cette province depuis 1212 jusqu'en 1482. Son intention étoit d'abord de pousser ce Supplément jusqu'à nos jours; mais faisant attention que depuis Marie de Bourgogne, l'histoire de Flandres est liée avec celle d'Allemagne, d'Espagne, de France &c, & qu'elle se trouve dans une multitude d'ouvrages connus, il a cru devoir s'arrêter après le regne de cette Princesse. Son style est bien supérieur à celui de l'auteur qu'il continue; il est serré, ferme, rapide, & présente les richesses de la langue romaine dans un tems où notre pauvreté en ce genre est digne de toute commiseration.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Septem-
bre.*) Les troubles de l'Égypte donnent
tant d'embaras à la Porte, qu'elle se voit
obligée d'y faire passer une puissante armée :
la tranquillité n'est pas plus grande en Ro-
mélie, & sur-tout dans le district de Kirki-
lisk, où une grande révolte a éclaté : le
peuple aiant pris les armes, est tombé avec
la dernière fureur sur les troupes qui avoient
été envoiées pour le faire rentrer dans le
devoir, & a massacré jusqu'aux officiers qui
les commandoient. — L'on apprend d'A-
lexandrie, que le chevalier Agostini, qui
y est arrivé depuis peu avec la qualité de
consul des cours de Vienne & de Florence,
a déjà arboré le pavillon impérial sur sa
maison, en vertu d'une convention, qu'il
a conclue avec le grand-douanier du Caire,
pour établir un commerce réglé entre l'E-
gypte & les ports de Fiume & de Trieste.
L'on présume, que les négocians de ce der-
nier port tenteront de remettre sur pied la
compagnie de commerce, qu'ils avoient éri-
gée il y a quelques années au Caire sous
la direction du comte de Sternberg.

L'intolérance des Grecs-schismatiques en-
I. Part A a vers

vers leurs compatriotes, qui ont embrassé le Rit latin, a donné lieu ces jours-ci à une scène, qui a manqué d'avoir les suites les plus graves pour le gouvernement même. Un barattaire ou protégé arménien du comte de St. Priest, ambassadeur de France, étant mort, la famille du défunt demanda au patriarche grec la permission d'inhumer le corps avec les formalités d'usage parmi ceux de leur nation. Malheureusement le barattaire avoit été un des principaux chefs des Arméniens, qui se sont réunis à l'Eglise catholique-romaine; & le patriarche n'avoit pas oublié ce grief: il fit donc répondre, qu'*il aimeroit mieux voir toute sa nation taillée en pieces, que de souffrir qu'on enterrât avec honneur sur le cimetiére des Arméniens ceux qui avoient apostasié de l'église grecque au culte de Rome.* Après une réponse aussi pleine d'amertume, les parens du barattaire n'eurent d'autre parti à prendre que de recourir à l'ambassadeur de France, pour le prier d'effectuer par ses bons offices près de la Porte, qu'il fût enjoint au patriarche arménien de permettre, que le corps fût inhumé avec décence, & non avec les formalités flétrissantes, qu'il avoit imposées à ceux de sa nation, qui suivent le Rit latin. M^r. de St. Priest, aiant égard à l'équité de cette réquisition, envoya d'abord son dragoman au Reis-effendi, pour appuyer les instances de la famille de son protégé, & le prier de la maniere la plus pressante, qu'en général le métropolitain grec fût sévèrement répriman-
dé

dé sur sa façon d'agir extravagante. Le Reissendi parut, à la vérité, vouloir se prêter à la réquisition & désapprouver la conduite du patriarche : mais cette disposition étoit si peu sincère, que l'interprète dût se rendre consécutivement 5 fois à la Porte dans les 24 heures, avant qu'il fût assuré, que les ordres demandés avoient été réellement expédiés au patriarche : ils ne le furent même alors que verbalement ; ce qui dans ce pais-ci est aussi peu efficace que si l'on n'eût rien ordonné. Effectivement la fuite prouva, combien il auroit été nécessaire de donner un tel ordre par écrit. Le convoi funébre s'étant mis en route sous l'escorte de trois Janissaires & de 4 Tchoadars ou porte-chaises de l'ambassadeur, (escorte, que les ministres étrangers font toujours dans l'usage de donner aux enterremens de leurs nationaux ou protégés), il ne fut pas plutôt près du cimetière, qu'il se vit arrêté par quelques Bostangis ou officiers-domestiques du ferrail. Les Janissaires & les domestiques de M^r. de St. Priest voulurent s'opposer à la violence : mais sur le champ il se présenta un nombre plus grand encore de Bostangis ; & tous ensemble, armés de bâtons & de couteaux, ils tombèrent avec tant de fureur non-seulement sur ceux qui suivoient le convoi, mais aussi sur d'autres personnes qui, sans se douter de rien, étoient venues en cet endroit pour prendre le plaisir de la promenade, que dans peu de momens 30 Francs, la plupart François ou Vénitiens de nation, furent griève-

ment maltraités & blessés, entre-autres un négociant françois déjà âgé & des plus estimés, qu'on conduisit mortellement blessé chez lui.

L'ambassadeur de France, justement irrité tant de l'insulte faite à sa livrée & à ses Janissaires que du mauvais traitement & des outrages, que plusieurs de ses nationaux avoient essuïés, ne tarda point à exiger une satisfaction prompte & éclatante: il fit remettre pour cet effet au Reis-efendi un mémoire; auquel, quoique conçu dans les termes les plus forts, ce ministre d'état ne répondit que sur un ton assez indifférent. Dans l'intervalle l'on avoit fait une nouvelle insulte à un des valets-de-chambre de M^r. St. Priest, qui passa près du cimetière des Arméniens. Ce Seigneur présenta donc à la Porte un second mémoire, plus pressant & plus énergique encore que le premier: il y témoigna " sa surprise de ce que
 „ le gouvernement ottoman toléroit non-
 „ seulement les troubles, excités par les Ar-
 „ méniens schismatiques, mais qu'il sembloit
 „ même les fomenter & les soutenir sous
 „ main; & il déclara, que, si la Porte,
 au lieu de rétablir le bon-ordre, continuoit de favoriser de pareilles violences, & si elle ne lui procuroit au plutôt une réparation complete, en montrant publiquement son mécontentement sur ce qui s'étoit passé, il ne sortiroit plus de son hôtel & ordonneroit à tous ceux de sa nation de se tenir également renfermés chez eux & de suspendre tout commerce, jusqu'à ce qu'il au-
 roit

1. Novembre 1781. 365

vois reçu les instructions & le bon-plaisir du Roi, son Maître, sur ce qui venoit d'arriver. Ces représentations vigoureuses produisirent enfin l'effet qu'on n'auroit pu se promettre de démarches plus amiables : le Bostangi-bachi se rendit le lendemain à l'hôtel de l'ambassadeur, & lui communiqua par ordre exprès de la Porte, " qu'on avoit saisi sept
„ des principaux auteurs du tumulte, arrivé
„ au cimetiére des Arméniens ; & qu'at-
„ tendu, que par leur déposition, (dont
„ le Bostangi-bachi remit en même tems copie à M^r. de St. Priest,) il étoit constaté, qu'ils avoient reçu 2000 piastres des
„ Arméniens-schismatiques pour maltraiter le
„ convoi, le gouvernement étoit prêt à
„ leur faire subir telle peine capitale, que
„ M^r. l'Ambassadeur jugeroit à propos de leur
„ faire infliger „. La Porte fit en même-tems offrir à ce ministre telle autre satisfaction, qu'il désireroit. M^r. de St. Priest a répondu, qu'il ne désiroit point la mort des sept Bostangis prisonniers, mais qu'il verroit avec bien plus de plaisir, qu'on punit leurs séducteurs & subornateurs d'une manière exemplaire, puisqu'il n'y avoit ni sûreté ni tranquillité à espérer aussi long-tems qu'on ne remonteroit point à la source des désordres actuels. Effectivement le message du Bostangi-bachi a pleinement confirmé ce qu'on avoit déjà supposé d'avance, que les Bostangis perturbateurs du repos public avoient été salariés par les Grecs-schismatiques : mais ce ne sont pas ces domestiques seuls, qui sont ac-

cessibles à pareille corruption ; & , aussi long-tems que le patriarche arménien emploiera ce moyen , il n'est pas à croire , que les ministres actuels de la Porte prêteront sérieusement les oreilles aux plaintes , que l'on pourra porter contre lui. En attendant , ces excès même paroissent présager leur disgrâce , d'autant plus que les gens de loi en murmurent hautement : le Reis-effendi est un de ceux , dont on se plaint le plus à cet égard ; & le Grand-visir lui-même paroît avoir renoncé à la modération & au désintéressement , qui l'ont distingué dans son premier ministere.

L'on s'étoit flatté , que Mrs. de Stachieff & de Bulgakow pourroient avoir l'un son audience de congé , l'autre sa premiere audience du Grand-Seigneur , en qualité d'envoïé-extraordinaire de l'Impératrice de Russie , avant les fêtes du Ramazan : mais on s'est trompé à cet égard ; & les deux ministres ne pourront y être admis qu'après la fin du Beiram , de sorte que M^r. de Stachieff sera obligé de différer son départ jusqu'au commencement d'Octobre. Quoiqu'il soit d'usage en cette cour , qu'un ministre étranger prenne la direction des affaires de sa nation , dès son arrivée & avant le départ de son prédécesseur , il paroît que M^r. de Bulgakow ne fera aucune fonction de son ministere avant le retour de M^r. de Stachieff.



R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 20 Septembre.*)

Le départ de L. A. I. le Grand-Duc & Mde. la Grande-Duchesse de Toutes-les-Russies souffre toujours des délais; on dit aujourd'hui qu'elles ne partiront qu'à la fin du mois, ce qui semble autoriser les doutes dont on a parlé l'ordinaire dernier *. Un courrier arrivé depuis peu, & expédié par l'Empereur Roi des Romains, a remis à nos augustes voyageurs le plan de leur route par les états autrichiens: Joseph II doit l'avoir tracé de sa main & y avoir fait des notes sur les endroits qu'il croïoit être plus dignes de leur curiosité. On assure que le Grand-Duc voyageira sous le nom d'un comte de Nord.

* p. 272.

Le comte de Panin est de retour depuis le 12 en cette capitale; & le 15 son Excellence s'est rendue à Czarko-Zélo, pour y faire sa cour à Sa Majesté & à Leurs Altesses Impériales. Il ne paroît pas que, malgré sa présence, le comte de Panin reprenne bientôt ses fonctions ministérielles, puisque le vice-chancelier en annonçant mercredi passé aux ministres étrangers, qu'il seroit de retour ici dimanche prochain, leur a en même tems déclaré, que les conférences continueroient d'avoir lieu chez lui tous les mercredis, comme cela avoit commencé d'avoir lieu à la campagne, en les priant que, lorsqu'ils auront quelque chose à lui communiquer, ils veuillent bien se rendre chez lui vers

les dix heures & demie du matin; d'autant qu'il ne pourroit pas les y recevoir l'après-midi, vu qu'il étoit obligé de faire alors son rapport à la cour, ajoutant que, lorsqu'ils auroient à lui parler les autres jours de la semaine, il les recevoit également avec plaisir.

L'opération de l'inoculation de la petite-vérole, faite aux jeunes Grands-Ducs, n'a encore rien produit, quoique le virus circule dans leurs veines depuis près d'un mois. Leurs Alteffes Impériales n'ont presque pas encore eu de fièvre; mais l'on commence à appercevoir quelques symptômes d'une éruption prochaine.

Il est question aujourd'hui d'une traité de commerce entre cette cour & celle de Lisbonne. Le vice-chancelier comte de Woronzow, président du college de commerce & le général-major Besbarodkin, qui sont nommés plénipotentiaires pour cet effet, ont de fréquentes conférences avec le ministre de la cour de Portugal.

E S P A G N E.

MADRID (le 30 Septembre.) Le Roi toujours attentif à récompenser les services de ses officiers, & sur-tout de ceux qui ont eu part à l'heureuse descente de nos troupes dans l'île de Minorque, leur a accordé les grâces suivantes, que le duc de Crillon avoit demandées pour eux, Sa Majesté se

réservant de donner des marques particulières de sa satisfaction à ce duc, ainsi qu'à Don Moreno, chefs de terre & de mer dans cette expédition. Don Joseph Castejon, capitaine de vaisseau, a été fait brigadier de marine. Don Charles le Maur, chef des ingénieurs, le marquis d'Aviles, colonel du régiment de dragons de Villa-Viciosa, & le marquis de Penafiel, colonel du régiment d'infanterie d'Amérique, ont été nommés brigadiers. Don Ignace Guernica, lieutenant-colonel agrégé aux volontaires à cheval d'Espagne, a obtenu le grade de colonel. Don Jean-François de Auricena, lieutenant de dragons de Lusitanie, & Don Raymond de Carvajal, capitaine d'infanterie au régiment de Murcie, ont été brevetés de lieutenans-colonels. Don Bernard Rivera, lieutenant du régiment de Cantabrie, a été fait capitaine; & Don Joseph Ricart, enseigne, a été fait lieutenant. Tous ces officiers s'étoient distingués lors de la descente & des opérations qui l'ont suivie: Sa Majesté a accordé en même-tems les honneurs d'Alcade de cour à Don Jean de St. Martin, auditeur de cette armée, & une croix dans l'Ordre de Charles III, à Don Pierre Montenegro, intendant.

Notre armée navale est rentrée à Cadix le 23. Il est si essentiel d'empêcher un ravitaillement ultérieur de Gibraltar & de Mahon, qu'on ne doute pas que Don Louis de Cordova ne parte bientôt pour tenir la mer au détroit, jusqu'à ce que les événemens du

Nord aient fixé loin de nous les escadres angloises.

Les lettres de Minorque du 8 & du 11 de ce mois, portent que le débarquement des principaux effets destinés pour l'entretien & le service de l'armée, est presque entièrement effectué, & qu'on a pris toutes les mesures nécessaires pour établir solidement la tranquillité & le bon-ordre à Mahon & dans le reste de l'isle. Le duc de Crillon n'ayant pas trouvé bon de laisser subsister le grand nombre de familles grecques & juives qui peuplent cette isle, a fait des dispositions pour les envoyer dans d'autres pays hors des domaines du Roi, sans les laisser manquer des secours nécessaires dictés par l'humanité. Pour maintenir le bon-ordre parmi les troupes, on a formé une compagnie du prévôt, & quelques compagnies de dragons sont commandées pour veiller au bien du service. On fait des préparatifs pour recevoir & loger de nouveaux corps de troupes qu'on y attend, & l'on avance tous les ouvrages qui tendent à conserver la domination sur l'entrée du port & sur toutes ses avenues.

Le général Murray, gouverneur de Minorque, s'étant aperçu que chaque nuit des troupes de la marine espagnole, mêlées avec des volontaires françois, alloient sous le canon de la place enlever des frégates & autres bâtimens, qui s'y étoient réfugiés, a pris la parti de faire couler bas 13 navires, qui couroient le même danger; & il a formé

1. *Novembre 1781.*

371

ainsi une chaîne , qui barre le port de notre côté & en empêche l'entrée , à moins que le vent ne soit singulièrement favorable. Lorsque notre général aura reçu la grosse artillerie , qu'il attend , une seule batterie , dont il a assigné l'emplacement , fermera absolument tout passage aux vaisseaux , qui tenteroient de ravitailler la place. Dans les différentes surprises de nuit , pour enlever les bâtimens ancrés sous le fort St. Philippe , les officiers & les matelots se sont conduits avec autant de valeur que de prudence : & , quoique l'ennemi fit sur eux un feu continuel de mousqueterie , nous n'avons qu'un seul matelot blessé , qui a eu les quatre doigts de la main emportés par une balle. Le général a rendu compte de l'intrépidité de ces militaires à la cour d'Espagne , en demandant pour eux des récompenses. L'on évalue à un million de livres les différentes prises , faites depuis l'invasion de l'île : elles consistent en 150 bâtimens , parmi lesquels on compte 12 corfaires. Quant aux magasins , remplis d'effets appartenants au Roi d'Angleterre & saisis par nos troupes , il y en a 53 tant grands que petits.

Le gouverneur Murray a écrit à M^r. le duc de Crillon une lettre , par laquelle il le remercie des attentions , qu'il a eues pour les Dames angloises , qui ont présenté requête à notre général , pour obtenir la permission de sortir de l'île : M^r. Murray lui propose en même-tems de faire conduire en France 22 Espagnols & 17 François , qui sont prisonniers

niers dans le fort St. Philippe, & de nommer un commissaire pour traiter de leur conduite & de leur échange. Enfin ce gouverneur témoigne au duc de Crillon son regret de ce que l'artillerie de la place a été dirigée contre lui le jour qu'il a reçu la blessure, dont il a été parlé; & il assure, que, *s'il l'avoit connu, il l'auroit fait saluer par 21 coups de canon à poudre.* Avec cette lettre notre général a reçu du gouverneur Murray une jolie jument de race africaine. Dans sa réponse le duc de Crillon acquiesce aux arrangemens proposés par M^r. Murray relativement aux Dames angloises & aux prisonniers espagnols & françois: *Il est juste, lui dit-il, que nous les délivrions, en vous délivrant vous-même de cet embarras. — Je serois bien fâché, que votre Exc. sçût mauvais gré aux officiers de son artillerie, qui m'ont couvert deux fois de pierres, dont l'une m'a fait une légère contusion à la tête, ces Messieurs n'ont fait que leur devoir. J'userai avec reconnoissance de la jument, que vous m'envoiez, en attendant que je demande au Roi, mon maître, la permission de recevoir de vous ce présent. — Je n'ai pas la même reconnoissance de l'attention de tirer sur moi. — Je serai fort aise, Monsieur, que nous nous traitions en amis, lorsque la paix nous le permettra; mais je vous déclare, que je vous estime trop pour ne pas vous traiter en ennemi tant que la guerre durera: j'espère, que vous me*

1. Novembre 1781.

373

ferrez le même honneur : je vous en prie avec la plus vive instance.

Notre général ne cesse point de tenir les troupes en activité , afin que , lorsque le moment de commencer le siège sera venu , des travaux pénibles ne succèdent trop rapidement à l'inaction : il s'occupe aussi du soin de faire vivre en bonne intelligence les Espagnols & les François , qui se trouvent déjà dans son armée : son esprit conciliant , sa franchise , sa galeté lui attirent l'amour de l'officier & du soldat ; & c'est ainsi que , lorsqu'il fera question d'agir ensemble , François & Espagnols se montreront animés d'une égale ardeur pour la cause commune de la Maison de Bourbon , qui regne sur les deux nations.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 25 Septembre.) Le fort du marquis de Pombal paroît enfin fixé par le décret suivant , que la Reine vient de faire publier à son sujet.

» Puisque , par des raisons légales à moi proposées , j'ai jugé qu'il ne convenoit pas à mon service royal , que le marquis de Pombal remplît davantage les fonctions de *secrétaire d'état au département des affaires intérieures* , je lui ai ordonné de quitter ma capitale & d'aller fixer son séjour dans la ville de Pombal ; je ne me ferois pas attendre qu'après un pareil trait de clémence , dans une occasion absurde & préparée pour former une réplique dans un procès civil entamé contre lui , il eût osé produire au grand jour une défense de sa conduite durant le cours

de son ministère : ce que j'ai encore désapprouvé par mon décret royal du 3 Septembre 1779. L'ayant aussi fait interroger & entendre sur différens chefs d'accusation formés contre lui, non-seulement il ne s'en est pas purgé, mais par sa réponse & par les diverses perquisitions que j'ai fait faire, les accusations intentées contre lui ont été aggravées ; & le total aiant été examiné par une assemblée de juges, auxquels j'avois recommandé cette cause, ils décidèrent, que le marquis de Pomбал étoit criminel & méritoit une punition exemplaire. J'ai eu égard à son âge fort avancé, je n'ai pas fait exécuter cet arrêt, préférant la clémence à la justice, outre que le dit marquis, en détestant son extravagance téméraire, me demanda pardon. En conséquence mon bon plaisir est de l'exempter de la punition corporelle qui lui devoit être infligée, & de lui ordonner de se tenir éloigné de la cour à la distance de 20 milles, jusqu'à ce je lui ordonne le contraire : laissant néanmoins dans leur entier & libres toutes les prétentions légales & justes, que ma couronne & mes finances, ainsi que quelques-uns de mes sujets pourroient avoir, pour, au moyen de juges compétens, être indemnifiés des pertes, dommages & intérêts que le marquis auroit pu leur causer : tendant ma volonté royale uniquement à l'exempter de la punition corporelle, requise pour la satisfaction de la justice, & nullement de ce qui doit être satisfait aux parties & à mon héritage royal, pouvant les parties susmentionnées & mes procureurs roiaux faire usage des moyens légaux & compétens contre la maison du dit marquis, soit durant sa vie, soit après son décès. Le conseil de la cour doit le comprendre de cette maniere & le faire mettre à exécution ; expédiant une copie de ce décret à tous les tribunaux & autres cours de judicature, pour lesquels étoit destiné le décret susmentionné du 3 Septembre 1779, & le faisant intimer à tous mes procureurs roiaux.

Au palais de Quelus, le 16 Août 1781.

Plus bas se trouvoit la rubrique de S. M.

On a remarqué que le célèbre monastere des religieuses de Sainte-Jeanne qui fut réduit en cendres, le mois dernier, étoit l'ouvrage de l'ex-ministre qui le fit bâtir aux fraix de l'Etat, & dont il nomma abbesse sa sœur; il tira par force de différens couvens de pauvres religieuses qu'il lui soumit, & qui furent les victimes de son humeur impérieuse & quelques fois inhumaine: aussi après la mort du Roi & l'exil de son frere, fut-elle déposée, & depuis l'encendie il ne reste plus rien de ce monument de la tyrannie.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 30 Septembre.) Nous recevons de Carlsrona les détails affligeans du malheur arrivé au vaisseau de Sa Maj. la Sophie-Albertine, qui s'est perdu sur les bancs des côtes de la Hollande, dans la nuit du 20 au 21 du mois dernier. Le chev. Malmfchild, lieutenant-colonel, chevalier de l'Ordre suédois de l'Epée & de l'Ordre françois du Mérite militaire, tous les officiers & la plus grande partie de l'équipage, en totalité 422 hommes, ont perdu la vie. Le pilote Forstman & 25 hommes ont eu seuls le bonheur de se sauver.

S. M. a nommé M^r. Jacob de Langenberg, son consul à Ostende, & il doit partir, sous peu de tems, pour se rendre à sa destination.

I T A L I E.

ROME (*le 30 Septembre.*) Le 19, vers les 4 heures du matin, le tonnerre tomba sur une des falles du palais : tout fut en allarme ; mais il n'y eut aucun dommage ; le tonnerre passa ensuite dans un appartement du cardinal Jean-Baptiste Rezzonico, secretaire des mémoires : le plancher en fut un peu endommagé. Le souverain Pontife ne fut point éveillé par le fracas : cependant pour qu'on ne crût pas que cet accident eût pris sur sa santé, le St. Pere se montra le lendemain au peuple, en se rendant à l'église de St. Eustache.

En vertu d'un chirographe du Pape, les biens des Ex-jesuites, situés à Tivoli & à Villa-Madame, ont été vendus au comte Louis Braschi son neveu, pour la somme de 65 mille écus romains, dont il ne paiera que mille écus par an, aiant l'espace de 65 années pour completer le paiement de ce capital. — Le S. Pere aiant égard à la supplique de Don Philippe de Simoni, colonel des troupes pontificales à Benevent & frere du feu cardinal de ce nom, vient d'ériger en marquisat un bien qu'il a dans le territoire de cette ville.

La galiote barbaresque qui a pris dans le voisinage de Saint-Severe le bâtiment genois chargé de bled dont nous avons parlé, a rencontré près de Monte-Christo une barque corsaire de la même nation nommée le Secours ;

1. Novembre 1781. 377

cours; & après un combat opiniâtre, la galiote n'ayant pas voulu se rendre, a été coulée à fond par le Genoïs, & son équipage a été submergé, montant à 120 Turcs dont on est venu à bout de retirer 39 vivans. Par cette heureuse réussite la barque corsaire a recouvré le bâtiment de sa nation chargé de bled, que la galiote conduisoit, & elle en a donné avis au patron de ce bâtiment, qui s'étoit retiré avec son équipage au port de Civita-Vecchia.

Pour rendre d'autant plus magnifique le nouvel escalier qu'on fait construire au Museum du Vatican, du côté qui conduit à l'endroit où est le recueil des cartes géographiques, on y placera les quatre superbes colonnes de porphyre rouge trouvées dans l'abbaye des trois Fontaines, avec quatre autres de marbre corallin.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 30 Septembre.) Il paroît une ordonnance de S. M. I, en date du 10 de ce mois, laquelle est de la teneur suivante :

Nous Joseph II, par la grace de Dieu, Empereur des Romains &c: A tous nos vassaux & sujets de nos Etats de quelque rang, ou condition qu'ils puissent être, salut. Savoir faisons que le bien général, non moins que le bien particulier de chacun de nos vassaux & sujets exigeant que, pour obtenir dispense en matière de mariage sur l'un, ou l'autre des empêchemens, connus sous le nom d'impedimenta canonica, ils n'aient plus besoin de prendre

B b

leur recours à Rome, ou ailleurs, ils n'auront qu'à réquerir duement à cet effet leurs Archevêques, ou Evêques respectifs, qui la leur accorderont, moyennant des droits très-modiques payables à la chancellerie. Comme par une suite des soins paternels à l'égard de tous nos sujets, nous avons fait passer sur cet objet, qui ne regarde que la discipline extérieure de l'Eglise, (laquelle peut subir les changemens que des circonstances pourroient exiger) nos ordres très-gracieux à tous les Archevêques & Evêques, qu'à Ordinarios, pour qu'en cette qualité ils aient à exercer sur ce point le pouvoir qu'ils tiennent immédiatement de Dieu, & qu'à l'exemple de leurs anciens prédécesseurs ils dispensent de leur propre droit, toutes les fois que les motifs allégués l'exigeront, sur tous les empêchemens canoniques en matière de mariage, à moins que ces empêchemens ne soient fondés sur le droit divin, ou naturel. C'est à ces causes que nous défendons sérieusement sous de graves peines, & sous celle de nullité de la dispense obtenue, à un chacun de quelque état qu'il puisse être, de s'adresser à Rome, ou aux Nonciatures, par conséquent à qui que ce soit, à l'exception de l'Ordinaire, pour obtenir dispense sur les impedimenta canonica matrimonii, avant envoié notre défense très-expresse à tous les curés de marier aucun couple, qui seroit dans le cas d'avoir besoin de dispense, s'il lui en présentoit une autre que celle de son Evêque ordinaire: c'est à ces ordres que tous nos vassaux & sujets de ces païs seront tenus d'obtempérer & de se conformer exactement; car tel est notre bon plaisir &c.

L'Empereur a fait remettre depuis peu au président de la guerre un billet écrit de sa main, & par lequel il nomme lieutenant-colonel de ses armées le jeune prince Ferdinand de Wurtemberg, frere de Mde. la Grande-Duchesse de Russie. Cette distinction est d'autant plus grande que les Princes même des plus illustres Maisons, n'entrent ordinairement

rement à notre service qu'en qualité de lieutenans. On veut même assurer que , dès que ces prince se fera formé à nos manœuvres , Sa Majesté lui donnera un des régimens vacans que quelques-uns pensent être celui de Harrach. Le prince d'Esterhazy , chef de la garde hongroise , doit partir bientôt d'ici avec la permission de la cour , pour Paris où ce seigneur compte s'arrêter quelque tems.

L'Empereur a conféré le régiment de Lichtenstein au général Zeschwitz ; celui de Lœwenstein au général de Richécourt , & celui de Savoie , au général de Tige. — Le 22 vers le soir l'Archiduc Maximilien est parti pour aller à Inspruck faire une visite aux Archiduchesses Marie Anne & Elifabeth , ses sœurs.

Les magnifiques casernes , bâties dans la rue d'Alster , sont achevées , & 6 bataillons y sont logés. On ne doute plus que le camp d'artillerie tracé dans les environs de Simering n'ait lieu ; mais comme il sera formé plus tard , il ne s'y trouvera que 400 artilliers.

BRUNN. (19 Septembre.) Depuis le 10 de ce mois , jour de l'arrivée de l'Empereur au camp de Turas , ce Monarque n'a cessé de faire manœuvrer les troupes qui y étoient rassemblées , & composées des régimens de l'Empereur , Harrach , Hildburghausen , Laudon , Charles-Colloredo , infanterie ; l'Empereur & Lœwenstein , chevaux-légers , avec les hussards d'Esterhazi & des bataillons de grenadiers de Disbach , Jaray & Mickowini. Les 12 & 13 , S. M. les fit

exercer séparément. Le 15 la manœuvrée fut générale : S. M. Imp. en fut si satisfaite qu'elle leur fit donner une double solde pendant deux jours. Le 16 l'armée se reposa ; mais le lendemain , la grande manœuvre fut répétée : le soldat chercha à se surpasser , tant il étoit plein d'ardeur & de zèle pour mériter le suffrage de son Souverain , qui en témoigna une entière satisfaction. Le 18 l'Empereur partit pour le camp de Bohême.

PRESBOURG (le 2 Octobre.) La garde de la couronne ainsi que du palais va être encore augmentée d'une division , & si les casernes se trouvoient trop petites , il lui sera accordé d'autres quartiers plus commodes sur la place du château. — L'eau-de-vie , au lieu de la bière que la loi permet aux Turcs , devient tous les jours plus à la mode chez cette nation qui ne se fait plus scrupule d'en boire. Depuis plusieurs années , le rossolis est devenu la boisson favorite des gossiers ottomans. On en boit même publiquement à la table des Grands qui le plus souvent en usent avec excès ; aussi de nos places frontières en passe-t-il une quantité extraordinaire ; car quiconque veut faire un présent à quelque Turc de distinction , lui apporte du rossolis ; ce qui est de ce côté-là pour la Hongrie une nouvelle branche de commerce , qui peut s'augmenter encore avec le tems.

On a éprouvé dans quelques endroits de la Hongrie une chaleur si extraordinaire , qu'on ne pouvoit y travailler à la terre que pendant la nuit. Toute la neige qui couvroit

les monts carpathiens depuis plus d'un siècle, a été fondue.

PRAGUE (*le 29 Septembre.*) Le mauvais tems & la beauté des manœuvres de nos troupes auxquelles on ne pouvoit rien ajouter, ont porté l'Empereur à les terminer quatre jours plutôt qu'il n'avoit été fixé & conséquemment le camp qui ne devoit finir que le 30 a été levé le 25. La veille au soir, ce Monarque étoit venu voir la ville, & le théâtre. Le lendemain, il y revint pour visiter le nouveau théâtre du comte de Nostitz & le grand-hôpital de la nouvelle ville; Sa Majesté coucha au palais royal. Le 26, ce Monarque prit connoissance des arrangemens faits dans divers départemens: l'après-midi, il s'occupa de l'administration des hôpitaux dont il visita les chambres les unes après les autres: puis il passa aux casernes d'où il se rendit à l'opéra italien. Le 27 au matin, S. M. I. quitta cette capitale & partit pour Kœnigsgratz, aujourd'hui Thérésianople.

MUNICH (*le 20 Septembre.*) On vient d'avoir dans la paroisse de Perach, dépendant de la prévôté d'Altencœttinger, un exemple terrible du danger de sonner pendant l'orage, les cloches des églises. En vain les physiciens ont dit depuis long tems, que cet usage est propre à déterminer la direction de la foudre, & les sonneurs ont fait dans plusieurs occasions la funeste expérience que les cordes des cloches, lui servent de conducteurs. Le 5. de ce mois entre 8 & 9 heures du soir, au milieu d'un des orages les plus effraians

dont on ait conservé le souvenir, on cessa tout à coup d'entendre le bruit des cloches. Le zèle & l'humanité du curé lui font oublier le danger auquel il s'expose. Il vola à la tour au travers du feu & d'une épaisse fumée dont l'église étoit remplie. Il heurte dans l'obscurité, des corps étendus ; il fait la corde d'une cloche qui rend quelques sons. Les habitans accourent avec des flambeaux ; on voit les trois sonneurs qui paroissent privés de la vie. L'activité & l'intelligence avec lesquelles le respectable pasteur leur fit administrer des secours, furent au bout de quelque tems récompensés par le plaisir de les entendre se plaindre d'une suffocation qui fut bientôt dissipée. Ils se font promptement rétablis, mais il ne leur est resté aucun souvenir du coup qui les a frappés : leurs cheveux, leurs habits & les débris du clocher en attestent la violence. (a)

On a enfin pris des arrangemens à l'égard des biens des ci-devant Jésuites en faveur de l'Ordre des chevaliers de Malte. On établira un prieuré & douze commanderies pour le dit Ordre auxquels on répartira le revenu annuel des susdits biens, qui monte à 150,000 florins. Un des fils naturels de l'Electeur Palatin

(a) Ces fortes d'accidens prouvent-ils qu'il ne faut pas sonner durant l'orage ? Point du tout, ils prouvent qu'il est tems de cesser quand la nuée est à-peu-près verticalement élevée sur la tour. Voyez ce qui a été dit sur cette matière dans le Journ. du 15 Juillet 1781. p. 417.

latin fera nommé prieur : les chevaliers pourront se marier : l'on a aussi fondé en même tems des prébendes ecclésiastiques. Les abbayes de l'Ordre de St. Benoit seront obligées de fournir aux fraix de l'éducation de la jeunesse. Ces arrangemens aiant été faits avec l'approbation de la cour de Rome, il n'y manque que celle du duc de Deux-Ponts, qu'on tâche de porter à y donner son consentement.

BERLIN (le 10 Octobre.) Le comte de Nostitz passé de l'ambassade de Suede à celle d'Espagne, de la part de notre cour. Il est chargé, dit-on, d'y travailler à l'établissement d'une compagnie royale prussienne de commerce, sous la protection du Roi Catholique, pour l'importation des toiles de Silésie, non par des navires hambourgeois ou hollandois, comme ci-devant, mais par des navires prussiens, dans toute l'étendue de l'Espagne, ainsi que pour l'exportation des laines de ce royaume, dont les manufactures de drap, érigées en Silésie ou dans les autres parties des Etats du Roi de Prusse, pourront avoir besoin; cet établissement, s'il a lieu, nous procurera les laines d'Espagne à meilleur marché que nous ne les avons eues par le passé, parce que nous les aurons de la premiere main; & il empêchera d'enrichir l'étranger de l'argent du fret, quelquefois assez haut, que nous coutoit l'exportation de nos toiles.

Le Roi va encore établir une nouvelle fabrique, où l'on fera toutes fortes d'outils propres à la construction des horloges. Cette

fabrique appartiendra à celle des montres qui subsiste déjà; mais elle sera placée à Frede-richshall, village situé près d'Oranienbourg, où l'on a déjà bâti des maisons pour les ouvriers qui arrivent de Geneve. Sa Majesté avance pour cet effet 60,000 écus & paie en outre une certaine somme pour chaque ouvrier qui vient s'y établir. Chaque maison qu'occupe un ouvrier aura un champ propre à l'agriculture, un potager & un pré. L'intention du Roi est d'y établir une colonie, à peu près sur le même pied, que celles qu'on a établies dans les montagnes de Neuchâtel.

La nuit du 19 ou 20 de Septemb. le feu prit à une grande maison avec tant de violence que, malgré les prompts secours qu'on y apporta, elle fut réduite en cendres avec quelques autres moindres bâtimens, sans qu'on ait pu même en sauver les meubles. Il y eut à cette occasion un maçon qui fut écrasé sous les ruines, & un autre qui mourut subitement de fraieur.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 17 Octobre.) L'état des dépenses pour l'équipement des 52 vaisseaux arrêtés, pour l'achèvement de 24, & la construction des huit qui ont été perdus ou pris, & qui doivent être prêts en 1782, a été envoyé le 21 du mois dernier aux amirautés respectives, où la répartition des fraix se fera de la maniere suivante, savoir :

1. Novembre 1781.

385

L'amirauté de la Meuse,	fl. 2,055,235
celle d'Amsterdam,	2,334,707
celle de Zélande,	1,470,754
celle du quartier du Nord,	1,789,250
& celle de Frise,	1,621,552

fl. 9,271,498

M^r. Salomon Dedel, contre-amiral, vient de présenter à L. H. P. une requête, par laquelle " il leur donne à connoître que le malheur arrivé au vaisseau de guerre le Holland, commandé par lui, & qui coula à fond après l'action navale du 5 Août de cette année, l'avoit non-seulement privé de toutes les provisions, mais aussi de tous ses effets, habillemens &c, à l'exception d'une petite quantité d'argenterie de table & de linge à son propre usage: que les autres officiers supérieurs & inférieurs, ainsi que les soldats & matelots, avoient de même perdu tous leurs équipages, au service de la république & à la suite d'une action: requérant à cet effet, tant pour lui, ses officiers, matelots & soldats, que pour les veuves ou héritiers de ceux qui ont été tués dans l'engagement, ou qui depuis sont morts de leurs blessures, un dédommagement convenable des pertes essuïées par ce malheur „. Sur quoi L. H. P. ont déclaré " qu'à l'égard du dédommagement réclamé, le suppliant ne doit pas être considéré comme un officier commandant qui, sans en être la cause, a perdu son vaisseau par la tempête ou par d'autres accidens; mais, au contraire, sur le

pied d'un officier qui s'en est vu privé par la violence ennemie ; conséquemment autorisé à ce qui , déjà antérieurement , a été stipulé comme un dédommagement , pour les officiers qui , après avoir rempli leur devoir avec une bravoure distinguée , ont néanmoins été obligés de céder à la force ennemie „.

Les comités des pêches à Vlaardingen & à Maasfluys ont présenté à L. H. P. une requête , pour leur donner à connoître , “ qu'ils avoient appris avec la plus vive sensibilité , que Mrs. les comités des colleges d'amirauté respectifs avoient proposé à L. H. P. de permettre la libre navigation des ports de la république , avec ou sans convoi ; en exceptant néanmoins , jusqu'à un ordre ultérieur , les bâtimens destinés à la grande & à la petite pêche. Les supplians y représentent les pertes inévitables dont ils sont de plus en plus menacés , au cas que toute la pêche sans exception reste suspendue plus long-tems : que l'on pourroit y remédier en quelque sorte , en exceptant de cette défense les navires employés à la pêche du poisson salé & de la morue fraîche. Ils sollicitent L. H. P. de révoquer , à cet égard , le placard du 26 Janvier 1781 , ou du moins d'y faire telle altération que L. H. P. trouveront convenable „. Cette requête , acceptée par la province de Hollande , a été rendue commissoriale & envoyée aux comités des colleges d'amirauté respectifs.

Les Etats-Généraux ont reçu en même tems une requête des négocians , teneurs de

livres & propriétaires de navires d'Amsterdam, dans laquelle ils représentent à L. H. P. " qu'ayant fait partir leurs bâtimens sous l'escorte de vaisseaux de guerre de la république, il en étoit résulté, le 5 Août, la rencontre fameuse entre le vice-amiral Zoutman & Sir Parker, rencontre qui a couvert, à la vérité, les forces navales de la république, d'une gloire immortelle, mais qui a porté en même tems au commerce un coup terrible, les bâtimens marchands s'étant vus obligés de retourner dans les ports de cet Etat... Que les supplians se voient frustrés de l'espoir d'obtenir une escorte suffisante & prête à tems, étoient forcés de faire revenir leurs navires, qui ne pouvoient sans le plus grand danger, s'arrêter à leur station actuelle... Qu'il en résulte pour les supplians un préjudice énorme, & qu'ainsi ils sont obligés de demander à L. H. P, qu'il leur plaise de leur assigner un dédommagement convenable & suffisant pour les fraix, dommages & intérêts supportés & soufferts, parce que le dit convoi n'a pas mis à la voile... & donner les ordres nécessaires pour que le convoi destiné à cet effet, soit prêt assez tôt pour pouvoir mettre à la voile au printemps prochain, même au mois de Mars, afin que la perte de tems de cette année, soit du moins en quelque maniere compensée, & que les navires qui se trouvent en Norwege & à Elseneur, s'ils sont obligés d'y passer l'hiver, puissent alors profiter de ce convoi pour leur retour... &c „.

AMSTERDAM (le 18 Octobre.) Il est sorti le 5, du Vlie & du Texel, une flotte de 66 navires marchands, que l'on assure être tous neutres. Cette flotte est destinée pour Kœnigsberg, Copenhague, Lubeck, Stettin, Stralsund, Pétersbourg, Riga, Stockholm, & d'autres ports du Nord & de la Mer-baltique.

Il vient d'être publié & affiché à Utrecht le placard suivant.

Les députés des Etats de la province d'Utrecht sçavoir faisons : que comme il est parvenu à notre connoissance, que, nonobstant les forts & sérieux avertissemens & publications contre la composition, débit & distribution de pasquinades, brochures scandaleuses ou libelles & écrits calomnieux de quelque sorte ou forme qu'ils puissent être, au préjudice de la haute Souveraineté de ces provinces, & de ceux, qui sont placés dans quelque administration ou direction des affaires publiques, déjà émanés ci-devant & encore depuis peu, tant par les Seigneurs-Etats de cette province, qu'ailleurs, & la pénalité rigoureuse y statuée contre les contrevenans ; néanmoins l'esprit de discorde, de méchanceté, de calomnie & de sédition a éclaté & s'est répandu dans cet Etat si loin, qu'il n'a pu être jusqu'ici réprimé par de pareils avertissemens, mais au contraire est parvenu jusqu'à ce degré, qu'il a été imprimé & répandu depuis peu de jours un libelle très-pernicieux sous le titre : *au peuple des Pais-bas, (aan het Volk van Nederland)* contenant un grand nombre d'imputations méchantes & calomnieuses contre la sérénissime personne de Son Altesse Mr. le Prince d'Orange & de Nassau, Statthouder-héréditaire, capitaine & amiral-général de ces provinces, contre ses sérénissimes Pere & Mere de glorieuse mémoire,

1. *Novembre* 1781.

389

Comme aussi Mrs. les Princes d'Orange; Guillaume I, Maurice, Frédéric-Henri, Guillaume II & Guillaume III, illustres prédécesseurs de Son Altesse Sérénissime, & y joignant les efforts les plus féditieux, tendant à renverser non-seulement la forme actuelle de la régence, mais même à introduire, à la place de la régence de l'Etat, laquelle y est aussi dépeinte de la manière la plus haïssable, une démocratie ou régence du peuple, & faire ainsi tomber la république dans une entière anarchie, laquelle augmenteroit & aggrandiroit encore extrêmement les dangers auxquels la chère patrie est exposée dès-à-présent par une guerre étrangère, jointe à une division intestine: & prenant en considération, qu'une méchanceté pareille & très-détestable, n'étant pas arrêtée, ne peut avoir d'autres suites, que la ruine totale & perte de la chère patrie; si Dieu ne les prévient par sa grâce, & qu'il convient d'employer tous les moyens possibles pour l'empêcher & punir selon mérite: à ces causes, nous renouvelons ce qui a été autrefois & dernièrement statué à cet égard par la publication de Leurs Nobles Puissances du 4 Juillet de la présente année 1781, & non-seulement les punitions d'amende, mais aussi de correction arbitraire, suivant l'exigence des cas contre les contrevenans y mentionnés, pour découvrir l'auteur ou les auteurs & le distributeur ou les distributeurs d'un pareil libelle dangereux, comme est celui ci-dessus mentionné, & afin qu'ils soient punis pour servir d'exemple à d'autres suivant la grandeur d'un tel crime tendant à la ruine du pais; avons trouvé bon, de promettre, comme nous faisons par la présente, une prime de cent Ryders (flor. 1400) en faveur de ceux, qui en pourront découvrir ou dénoncer l'auteur ou les auteurs, distributeur ou distributeurs, de manière qu'ils puissent en être juridiquement convaincus & punis, tenant caché le nom du dénonciateur, s'il l'exige; & nous ordonnons en outre à

tous les officiers & juges dans la ville, vil-
les & pais de cette province d'employer toute
recherche possible & devoir, sans aucune né-
gligence, dissimulation ou connivence, pour
découvrir & arrêter le fudlit malfaiteur ou mal-
faiteurs, de procéder & faire procéder, comme
il convient, contre eux, comme féditieux & per-
turbateurs du repos public, coupables de renver-
fer les fondemens du gouvernement de ces pro-
vinces, & de la Souveraineté des Seigneurs-Etats
des provinces respectives & comme les en-
nemis les plus dangereux de la patrie: &
afin que personne n'en prétende ignorance,
la présente sera publiée & affichée où il con-
vient. Fait à Utrecht le 3 Octobre 1781.

(*Etoit paraphé*) J. Taets van Amerongen.

Plus bas, *Par ordonnance des siliits Seigneurs
députés* (Etoit signé) C. A. Vos.

M^r. le baron de Thulemeyer, envoieé-ex-
traordinaire de Prusse, a présenté, le 27 Sep-
tembre, un mémoire conçu en ces termes.

Hauts & Puiffans Seigneurs. "*Le soussigné
envoieé-extraordinaire de Sa Majesté le Roi
de Prusse a l'honneur de s'adresser à V.
H. P. pour réclamer, de leur part, l'ex-
portation de cent quintaux de salpêtre, ache-
tés à Amsterdam par le sieur J. G. Brot-
king pour le compte des négocians Cramer,
établis à Bethé, près de Ronsabal, dans
le comté de la Marck, autant que pour le
maintien des fabriques de poudre qui subsis-
tent dans cette partie des Etats de Sa Ma-
jesté Prussienne* „.

A la Haye, le 27 Septembre 1781.

(*Etoit signé*) de Thulemeyer.

BRUXELLES (le 15 Oçtobre.) Lundi 1^{er}.
Oçtobre s'est faite l'ouverture du pensionnat
théréfien: le directeur principal abbé de Cor-
net,

1. *Novembre 1781.*

391

net, chanoine de Tournay, fit dans la chapelle du college un discours public sur l'excellence & les avantages de la saine éducation, après lequel M^r. l'abbé de Coudenberg, membre & député des Etats de Brabant, célébra une Messe solennelle, à laquelle assistèrent Mrs. de la commission royale des études & plusieurs personnes de la noblesse, outre les professeurs, préposés & étudiants externes & internes; le nombre des pensionnaires passe les 30 y compris Mrs. les pages de Leurs Alteffes Royales. — Le lieutenant-général de Murray, qui commande en chef les troupes impériales dans les Pais-bas, a été décoré de la qualité de conseiller-intime d'état de Sa Majesté Impériale.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 10 Oâtobre.*) Le 26 du mois dernier, l'amiral Rodney parut à la cour, pour rendre ses respects à S. M, qui s'entretint long-tems avec lui. Cet officier lui rendit compte de ses opérations maritimes depuis qu'il a eu le commandement en chef de la flotte britannique aux Indes-occidentales, & de l'état où elle se trouvoit à son départ. On ne dit pas si son récit a satisfait le Roi; on fait seulement que sa conduite a été approuvée des uns, & que d'autres l'ont trouvée reprehensible à quelques égards: on croit qu'il se verra même contraint de la justifier vis-à-vis de ses accusateurs. En attendant, on dit que cet amiral sera dans

peu chargé du commandement d'une expédition importante à faire en Europe, & qu'il exécutera, dès que l'amiral Darby aura terminé sa croisière à l'embouchure de la Manche. — Les nouvelles d'Irlande continuent d'être fort agréables à la cour. Quoique la flotte combinée ait disparu, l'ardeur des volontaires ne s'est aucunement ralentie, & ils sont tous disposés à agir avec les troupes réglées, de façon que les côtes soient en sûreté, & ainsi que les circonstances l'exigeront. Notre flotte marchande des Antilles, composée de 150 navires, est arrivée heureusement à Cork & dans d'autres ports d'Irlande. Elle avoit été avertie de diriger sa route par le nord, mais la Manche se trouvant débarrassée d'ennemis, on croit que l'amiral Darby lui fera prendre la route directe pour se rendre aux ports pour lesquels chaque division est destinée.

On continue d'affirmer ici qu'il y a actuellement une négociation d'accommodement entamée entre les Puissances en guerre, & qu'on travaille avec ardeur à procurer pendant l'hiver prochain une paix générale. On ajoute qu'il ne sera point fait mention de l'indépendance des Américains pendant cette négociation, mais que la cour de Versailles s'est déistée de cette prétention, & consent que les Américains traitent d'un accommodement entre eux & l'Angleterre; qu'en conséquence le ministère & le parlement britanniques présenteront dans peu aux Américains un plan de réconciliation si équitablement

ment & judicieusement conçu, qu'ils ne pourront raisonnablement refuser de s'y prêter. Si telles sont les dispositions des cours de Versailles & de Londres, ainsi qu'on l'assure, il y auroit lieu d'espérer que la paix ne seroit pas fort éloignée; d'autant plus que les Américains n'ayant plus de secours à espérer de la France, s'empresseroient à terminer leurs différens avec la Grande-Bretagne d'une manière avantageuse aux deux pais, convaincus que d'eux-mêmes, il leur est impossible d'établir pour le présent leur indépendance. Nonobstant ces bruits de paix, nos préparatifs se continuent avec activité pour une campagne vigoureuse l'année prochaine; & l'on remarque la même activité chez nos ennemis. Ces précautions sont nécessaires à tout événement.

Il ne paroît pas que l'on ait reçu ici des nouvelles récentes de la flotte de l'amiral Darby; ainsi l'on ignore si elle conserve toujours sa position à l'embouchure de la Manche, ou si elle s'est rendue à quelque autre latitude. Il y en a qui assurent que la flotte combinée s'étant séparée & rentrée dans ses ports respectifs, l'amiral Darby a reçu l'ordre d'aller en toute diligence au secours de Gibraltar & de Minorque. Si cet avis se confirme & que la flotte soit passée à cette destination, il n'est pas improbable qu'elle rencontre la flotte marchande qui revient des îles françoises & espagnoles aux Indes occidentales. On ne tardera pas à en être éclairci.

Notre ministère & celui de la Hollande

viennent de régler un cartel pour l'échange des prisonniers de guerre faits de part & d'autre, & on dit que les deux Puissances ont dessein de permettre à leurs sujets respectifs de faire librement la pêche dans toutes les mers sans que leurs navires soient molestés, inquiétés ou enlevés par les vaisseaux de guerre ou armateurs, réciproquement de l'une ou de l'autre : règlement qui seroit également avantageux aux deux nations, & sur lequel on décidera incessamment.

Le 2 de ce mois la cour reçut des dépêches de l'amiral Stuart qui commande l'escadre du Roi dans la mer du Nord. Cette escadre continue sa croisière à la hauteur du Texel. Un vaisseau de ligne hollandois étoit sorti du Zuyderzée pour la reconnoître ; mais celle-ci lui donna la chasse, & on croit qu'il est allé heurter contre un banc de sable où il aura échoué. M^r. Stuart a été renforcé de trois vaisseaux de guerre, de sorte que son escadre doit être supérieure à celle des Hollandois. Le nombre des corsaires ennemis dans la mer du Nord est beaucoup diminué, & plusieurs de nos navires marchands arrivent tous les jours de la Mer baltique sans convoi, mais le gros de notre flotte marchande est attendu dans peu d'Elfséur avec une bonne escorte.

Selon divers écrits de l'Amérique septentrionale, l'escadre de l'amiral Hood a été aperçue à deux journées de New-York, & celle des François à quatre journées de Rhod-Island, de sorte que ces deux escadres

1. Novembre 1781.

325

des ennemis arriveront à leur destination deux jours l'une après l'autre. L'armée de Mrs. de Rochambeau & Washington, qui s'étoit approchée jusqu'à vingt milles de New-York, s'en est ensuite éloignée de 60 milles, à cause de la défection des Américains qui passoient en grand nombre de leur armée dans celle du Roi. Les lettres portent aussi que M^r. de Grasse a cédé le commandement de la flotte françoise à M^r. de Bougainville, & que le premier va accompagner jusqu'en Europe la nombreuse flotte marchande de France & d'Espagne avec plusieurs vaisseaux de guerre qui ont besoin de radoub. Ainsi on a lieu de croire que la flotte angloise dans l'Amérique septentrionale sera à peu près d'une force égale à celle des François, & qu'il y aura eu entre elles une action générale, dont on attend bientôt la nouvelle.

Le général Vaughan est arrivé le 3 de Cork, où nous avons dit qu'il avoit touché avec la flotte des isles sous-le-Vent, & s'est rendu sur le champ chez lord George Germaine. — La flotte destinée pour New-York & la Caroline méridionale est complètement prête : tous les vaisseaux & navires qui doivent la composer, se rendent depuis trois jours à Portsmouth de leurs mouillages respectifs, & les vaisseaux de guerre destinés à protéger ce grand convoi ont défal-fourché le 4 : le comte de Dunmore qui, ainsi que le général Mathews & le colonel Thomson, ont pris congé du Roi mercredi dernier, doivent être rendus ce matin à

Portsmouth où ils s'embarqueront ; le premier pour reprendre ses fonctions de gouverneur de Virginie ; le second pour remplacer le général Vaughan & prendre le commandement en chef des troupes aux Indes occidentales ; le troisieme pour commander son régiment dont nous avons parlé. Le gouverneur de Virginie montera l'Astrea ; le général Mathews & le colonel Thomson feront la traversée à bord du Rotterdam.

La nouvelle d'une révolte dans l'Amérique espagnole prend ici de jour en jour plus de consistance, il paroît une lettre qu'on donne pour authentique dont voici les principaux faits.

« Il est arrivé il y a quelque tems du Brésil un bâtiment expédié exprès pour le transport d'un messager envoyé à la cour d'Espagne par Don Martino Arriaga, corrégidor de la Plata. On a reçu par cette occasion, les détails suivans. Les Péruviens qui habitent les montagnes de la Sierra, à environ 30 milles des côtes du Pérou, dans l'Océan pacifique, & ceux des Cordilleres, à 80 milles derrière les premiers, étoient depuis trois ans, excités par les Péruviens de Quito & de Los Quarcos, à se joindre à eux pour opérer une révolution. Ceux-ci leur ont fait transporter secrètement & peu à peu, des armes pour 15,000 hommes. Dans le mois de Janvier dernier, les Montagnards sont enfin descendus en grand nombre dans les plaines où ils ont été renforcés par un parti d'habitans du Chili : ils ont marché vers Lima, y sont entrés, ont pris & mis à mort le vice-roi & l'évêque. Ils ont proclamé Roi, un Péruvien qui descend en ligne directe, dit-on, d'Ataliba, le dernier Inca, qui fut étranglé par l'ordre de Pizarre, à la découverte du

1. *Novembre* 1781. 397

Pérou. Le nouveau Roi prit possession de la douane & de l'arsenal de Lima: tous les vaisseaux qui se trouvoient dans le port de Callao, furent saisis. Il est assez remarquable que ce Roi péruvien avoit été baptisé, deux ans avant; il étoit fabriquant de cuir doré à Guamango, ville diocésaine & d'université, située à 180 milles à l'Est de Lima. Il a étendu son influence jusqu'à Arequiva & Truxillo, & réuni sous ses étendars, un nombre de Péruviens qui excède 17,000, parmi lesquels près de 4,000 ont des armes européennes, & les autres sont équipés à la manière des Indiens. Un Ecofois nommé M'Gregor, qui a été sergent dans un régiment anglois de Montagnards, occupe dans cette armée, un poste correspondant à celui d'Ajudant-général: M. M. Taafe, O'Brian & Wall, ci-devant officiers dans le régiment irlandois d'Ultonia, au service d'Espagne, commandent chacun un corps de mille Péruviens exercés aux armes.

F R A N C E.

PARIS. (*le 12 Octobre.*) La Reine, qui avance toujours très-heureusement dans le neuvième mois de sa grossesse, a été saignée le 2 de ce mois. Un poète chronographe a adressé à cette occasion les vers suivans à S. M.

JE SUPPLIE L'ÊTRE DIVIN
POUR LA NAISSANCE D'UN DAVPHIN.

La cour a pris un deuil de 15 jours à l'occasion de la mort du prince Charles-Maximilien de Saxe, frère de l'Électeur. — Le Roi a disposé de trois gouvernemens, vacans par la mort du marquis de Poyanne, du marquis de Dreux & du chevalier de Montbarey: celui d'Agde a été conféré au comte d'Ar-

chiac, maréchal-de-camp; celui de Joux & Pontarlier au marquis de la Tour-du-Pin de la Charce, & celui de Dax & St. Sever au comte d'Adhémar.

La cour d'Espagne en faisant occuper l'isle de Minorque par ses troupes, ne s'étoit proposé que de fermer aux corsaires qui infestoient ses côtes, le seul asyle qu'ils eussent dans la Méditerranée, sur-tout d'enlever à Gibraltar ses subsistances & ses rafraichissemens. Pour cela il n'étoit pas nécessaire d'emporter le fort de Saint-Philippe, & la premiere intention n'étoit pas de le réduire par la force, ce n'est que depuis l'invasion faite par ses troupes & d'après les conseils de ses généraux, qu'elle s'est déterminée à tenter cette entreprise. Tout ce qu'on voit ici d'officiers expérimentés, & principalement ceux qui connoissent le fort Saint-Philippe, n'approuvent pas cette résolution. Cependant on voit ici une lettre de Mahon du 9 Septembre conçue en ces termes : *Les bâtimens de transport sont partis pour Barcelone où ils vont prendre les renforts de troupes, 70 canons & 30 mortiers. Vous allez croire par-là que le siège est décidé : point du tout ; nous attendons les ordres du Roi à ce sujet. Il est vrai que le résultat d'un conseil de guerre tenu ici il y quelques jours, & dans lequel ce grand objet a été examiné dans toutes ses faces, nous fait espérer l'agrément de la cour. Le général avoit demandé aux directeurs du génie & de l'artillerie, 1^o. si le fort pouvoit être attaqué ; 2^o. au cas qu'on pût l'attaquer avec quelque espoir de*

succès, si les 5000 hommes de renfort qu'on attendoit, suffiroient avec l'armée pour le réduire. Les chefs ont tenu pour l'affirmative, & le général a envoyé leur décision au Roi, ce qui a causé une unanimité dans les avis, quoique plusieurs officiers, avant d'avoir débarqué ici, fussent d'un sentiment contraire. C'est un effet de la connoissance qu'on a acquise par les papiers & les plans de l'ingénieur anglois, de la place & du petit nombre de soldats qui la défendent; il y a tout au plus 1500 hommes de bonnes troupes, les 500 autres étant des païsans & des matelots qu'on a enlevés & enfermés à la hâte dans le fort. Il sera impossible avec si peu de monde de garnir tous les ouvrages & de faire le service journalier qu'exige leur défense, sans que la garnison soit bientôt accablée de fatigue & réduite à se rendre.

Deux capitaines du port de Marseille, se trouvant par hazard à Mahon, ont demandé au général la permission d'enlever 5 gros bâtimens anglois richement chargés par les habitans, avec leurs plus précieux effets; qui étoient amarrés contre les murs du fort St. Philippe. Le duc de Crillon leur a accordé des chaloupes armées, malgré les représentations générales sur l'énormité du danger: ils ont exécuté leur audacieux projet pendant la nuit, en coupant les amarres, en abordant ces navires avec la vivacité du trait, en menaçant de faire paier de la vie, le moindre cri, le moindre geste de défense.

Ils sont arrivés à Mahon, avec leur proie, sans avoir perdu un homme. Cette petite expédition vaut entre 2 & 3 millions aux capteurs.

Les nouvelles, que l'on a reçues de M^r. de Grasse, n'ont pas donné une satisfaction générale : la route du canal de Bahama, qu'il a choisie pour se rendre à Rhod-Island, est bien la plus sûre, mais aussi la plus longue, sur-tout parce que les courans peuvent le jeter jusques sur les Bermudes, au lieu de lui laisser longer les côtes des provinces du Sud. La campagne, que ce général a faite aux Antilles, lui a attiré de grands désagrémens à St. Domingue, où il s'est arrêté 8 jours : par tout il a rencontré des marques de mécontentement & des murmures, depuis les premières classes de citoyens jusqu'aux Negres. L'attente des avantages, que notre grande supériorité paroïssoit devoir nous procurer aux isles, a nuï aux succès mêmes, que Mr. de Grasse a eus ; & la conquête de Tabago n'a point compensé aux yeux des infulaires la perte de l'occasion, qui s'est offerte à ce général de battre l'amiral Hood, non plus que l'abandon total où il a laissé le commerce des Antilles à son départ.

La lettre suivante du marquis de la Fayette, au général Green, publiée par ordre du congrès, renferme les détails de l'action qui eut lieu, le 6 Juillet, entre un détachement de son armée, contre toute l'armée britannique aux ordres du lord Cornwallis, près de Green-Springs en Virginie.

A la plantation d'Ambler vis-à-vis de James-River le 8 Juillet 1781. Le 4 du courant, l'ennemi évacua Williamsbourg, où quelques munitions font tombées entre nos mains : ensuite il se retira vers cet endroit-ci, sous la protection du canon de ses vaisseaux. Le matin suivant, nous nous avançames vers Birds-Tavern ; & une partie de l'armée prit poste au moulin de Norrell, à environ 9 milles du camp britannique. Le 6 je détachai un corps avancé sous le général Wayne, dans la vue de reconnoître la situation de l'ennemi. Celui-ci aiant retiré à soi ses partis légers, les piquets qui étoient postés tout près de son camp, furent attaqués avec beaucoup de bravoure par quelques Riflemen, (*tireurs à fusil raïé*), dont l'habileté s'emploia en cette occasion avec beaucoup d'effet. Après m'être assuré avec certitude, que milord Cornwallis avoit renvoïé ses gros bagages sous une escorte suffisante, & qu'il avoit posté ses troupes dans un champ ouvert, fortifié par ses vaisseaux, je retournai au détachement, que je trouvai plus généralement engagé. L'avant-garde commandée par le major Galvan, dont la conduite mérite les plus grands applaudissemens, avoit tâché de s'emparer d'une piece de canon. Sur cela toute l'armée britannique étoit sortie & s'étoit avancée vers un bois peu épais, occupé par le général Wayne : le corps de ce commandant, principalement composé des Pensylvaniens & de quelque infanterie-légère, ne passoit pas 800 hommes avec 3 pieces de campagne : cependant, malgré cette infériorité en nombre, les troupes, à la vue de l'armée britannique, coururent à leur rencontre. Il s'ensuivit une courte escarmouche, avec un feu vif & bien dirigé de près : mais, comme la droite & la gauche de l'ennemi durent nécessairement dépasser de beaucoup nos flancs, j'envoiai ordre au général Wayne de se retirer à un demi-mille delà, où les bataillons d'infanterie-légère des colonels Vose & Barber venoient d'arriver par un mouvement très-rapide

ride, & où je leur ordonnai de se former. Ils restèrent dans cette position encore quelques heures après le coucher du soleil. La milice sous le général Lawfon s'étoit également avancée : & les troupes continentales étoient au moulin de Norrell, lorsque l'ennemi se retira durant la nuit à l'isle de James, qu'il évacua également, en passant sur le bord méridional de la riviere. Le terrain qu'il avoit occupé tant ici que sur l'isle de James, le fut successivement par le général Muldenberg. L'ennemi abandonna un nombre de chevaux de prix lors de sa retraite. D'après tous les rapports, sa perte a été fort considérable ; & il a pris beaucoup de peine pour la cacher. Son infanterie-légère, la brigade des gardes, & deux régimens britanniques formoient sa premiere ligne, le reste de son armée la seconde. La cavalerie fut rangée sous les armes ; mais elle ne chargea point. "

Par l'état ci-inclus, vous verrez quelle est la perte, qu'a souffert le détachement du général Wayne. Les services rendus par les officiers, me font d'autant plus de plaisir, lorsque je pense que, quoique plusieurs aient été blessés, nous n'en avons perdu aucun. La plupart des officiers de l'état-major ont eu leurs chevaux tués sous eux. Le même malheur est arrivé à tous les chevaux de deux pieces de campagne ; ce qui en rendit le transport impraticable, à moins de sacrifier beaucoup de monde : mais c'est assez pour la gloire du général Wayne, ainsi que des officiers & soldats sous ses ordres, d'avoir attaqué avec un parti envoyé seulement pour reconnoître, l'armée britannique entiere proche de son camp, & d'avoir hâté par une rude escarmouche, sa retraite au-delà de la riviere. Le colonel Boyer des Riflemen est prisonnier.

Etat des tués, blessés & égarés du détachement du Gen. Wayne, dans l'affaire de Green-Springs. Quatre sergens, 24 soldats, tués ; cinq capitaines, un capitaine-lieutenant, 4 lieutenans, 7 sergens, 82 soldats, blessés ; douze soldats égarés. Quelques Riflemen furent blessés : mais le nombre n'en est pas certain.

1. *Novembre* 1781. 403

L'on a reçu ici des nouvelles de l'Inde, mais toutes antérieures à celles, qui nous font venues de Londres : ces rapports confirment, que M^r. d'Orves est retourné à l'Isle de France : il étoit arrivé à Pondichery le 20 Janvier, après cent jours de traversée : ayant consommé la plus grande partie de ses vivres dans ce long trajet, il n'en a pu tirer de la côte ; & il s'est vu forcé de s'éloigner, sans avoir pu causer de grands dommages à l'ennemi. Il nous est aussi venu des nouvelles de cette partie du monde par une voie, d'où il n'est pas ordinaire de les attendre ; savoir, des Antilles. Un bâtiment, parti de la côte de Coromandel au mois de Février, est entré à la Martinique & y a annoncé la station de M^r. d'Orves devant Madras : il a rapporté de plus un fait des plus horribles, s'il étoit vrai, mais auquel il paroît qu'on ne peut ajouter foi sans une confirmation plus authentique ; savoir que les Anglois ayant mis à prix la tête de Hyder-Aly, ce Prince indien a fait couper sur le champ le bras droit à tous les prisonniers anglois, qu'il tenoit en son pouvoir, tant officiers que soldats.

Le duc de Wurtemberg avoit conclu un contrat avec la compagnie des Indes-orientales angloise, par lequel il s'étoit engagé de fournir à cette compagnie un corps de mille hommes, à raison de douze-louis d'or par homme ; & le colonel anglois Erskin, qui avoit négocié ce contrat avec le conseiller d'état Schwaer, avoit aussi déjà payé en conséquence

mille louis d'or à la cour de Wurtemberg ; mais le ministre d'une certaine cour a déclaré, que le Roi, son maître, n'envifageant pas ce contrat d'un œil indifférent, ne pourroit se dispenser, en cas qu'il eût son effet, de se faifir des revenus que le duc de Wurtemberg tire d'un bien que S. A. S. possède dans une de ses provinces ; cette intervention inattendue a porté S. A. S. à renoncer au fufdit contrat, à faire rendre la fomme reçue à compte & à congédier les hommes déjà engagés. Quelques avis affurent, que le colonel anglois avoit refusé de recevoir le remboursement de la dite fomme, en déclarant, que l'affaire étoit trop avancée pour être rompue ; & que la compagnie demanderoit un dédommagement confidérable pour les fraix faits pour l'équipement de ce corps. Surquoi S. A. S. avoit propofé un autre projet, tendant à lever un corps plus confidérable pour la compagnie, en fpecifiant des avantages, qui pourroient lui bonifier la perte de la fufpention des revenus, dont on l'a menacé. On ajoute encore qu'un autre enrôleur de la compagnie des Indes angloifes avoit déjà af-femblé un corps de douze cents hommes, tant en Suiffe qu'en Souabe.

Le 23 du mois dernier une belle aurore fixa l'attention de nos obfervateurs. A 7 heures du foir, le ciel étoit parfemé de nuages qui laiffoient appercevoir vers le N. O. une lumière blanchâtre, éclatante & tranquille ; elle refta dans le même état jufqu'à 8½ heures, alors s'éleverent des jets ou des raïons

lumineux presque jusqu'au zénith, & le phénomène s'étendoit depuis le N. E. jusqu'à l'O. la partie supérieure du ciel fut teinte pendant quelques instans d'une couleur purpurine, les jets lumineux paroïssent être dans une agitation continuelle, ils disparurent enfin, & le phénomène prit une nouvelle forme; on voïoit au N. à côté d'un gros nuage noir qui touchoit l'horison, un foier très-lumineux, d'où s'élançoient comme d'une fournaïse des tourbillons d'une lumière blanchâtre, qui paroïssent & disparoïssent dans le même moment. A 8 $\frac{3}{4}$ heures le ciel se découvrit parfaitement; le foier de l'aurore boréale se trouva au N. O. le vent qui souffloit de ce rumb étoit assez fort. Il s'éleva des especes de colonnes blanches, dont les mouvemens d'ondulation les faisoient ressembler à des drapeaux flottans, & ils paroïssent suivre la direction du vent. A 9 heures, ces colonnes disparurent; mais les mouvemens d'ondulation étoient continuels, & inondoient à chaque instant le ciel d'une matière lumineuse qui ne ressembloit pas mal à des flocons de laine qui auroient été le jouet du vent. Enfin, le phénomène s'étendit en longueur depuis le N. jusqu'à l'O. N. O. il étoit peu élevé sur l'horison, & sa base étoit enfumée; les mouvemens d'ondulation continuerent toujours sans beaucoup de variation dans la forme du phénomène, jusqu'assez avant dans la nuit; le ciel se couvrit ensuite, il tomba un peu d'eau vers 4 heures du matin du 24, le ciel se découvrit ensuite au

lever du soleil; le vent qui étoit toujours N. O. étoit très-froid, puisque le thermometre à mercure ne marquoit que $5\frac{1}{2}$ d. de dilatation & celui d'esprit-de-vin $5\frac{1}{4}$ d (a). Pendant

* 15. Avril,
p. 601, &
aut. cités
ibid.

(a) Circonstance qui, comme je l'ai observé plusieurs fois *, tient étroitement au système que j'ai proposé sur ce phénomène. Une objection qu'on m'a faite depuis peu mérite d'être appréciée. *Si la cause des aurores boréales est dans notre atmosphère, d'où vient qu'elles sont aujourd'hui plus fréquentes? N'est-il pas à croire que d'un siècle à l'autre l'atmosphère est toujours la même.* 1°. Cette difficulté se tourne également contre le système de Mr. de Mayran, qui cherche l'origine des aurores boréales dans l'atmosphère du soleil; qui apparemment n'est pas plus invariable que celle de la terre, & qui, comme nous allons le voir, semble devoir l'être beaucoup moins. 2°. Les différentes modifications de l'atmosphère terrestre dépendent de causes très-légères. Le froid & le chaud (dans une même saison de l'année) la pluie & la sérénité sont l'effet d'agens divers qui échappent à nos sens comme à nos recherches. L'aimant est sujet à des variations étonnantes, dont on n'a pu jusqu'ici indiquer le principe d'une manière tant soit peu satisfaisante. Aujourd'hui l'aiguille *nordouest*, autrefois elle *nordestoit*. Peut-être les tremblemens de terre, si multipliés de nos jours; peut-être tant de souterrains & de mines de tout genre, dont le nombre va toujours en augmentant avec la cupidité des hommes; peut-être le grand usage de souffre & de matières inflammables dans les opérations militaires &c, doivent-ils entrer dans les calculs que l'esprit de système voudroit établir dans l'examen de ce phénomène. — Je ne puis m'empêcher de dire un mot de l'imagination plus que singulière d'un prétendu physicien

1. Novembre 1781.

407

dant la durée de l'aurore boréale, l'aiguille aimantée n'a point varié; elle n'avoit point eu non plus de variation particulière les jours précédens.

ficien, qui a pris pour une aurore boréale, le spectacle effrayant dont il est parlé dans le second livre des Machabées, & qui dura 40 jours. Quand nous aurons vu des aurores boréales de 40 jours de suite, il fera encore assez tems d'apprécier cette savante découverte.

Le mot de la dernière Enigme est la *Pipe à fumer.*

! *E suis fait pour les Souverains ;
Thémis aussi chez moi réside ,
Et c'est moi , qui chez les humains ,
D'un plaisir passager décide.*

Dans le dernier Journal, p. 166 l. 11. *corps*, lisez *corps* — p. 239 l. 10. *trois siècles*, lisez *trois siècles*. — *Ibid.* après *route*, lisez *après tout*. — P. 254 l. 5. on a oublié la citation marginale, * 1 *Febr.* 1781. p. 179. — P. 258 l. 13. *on faite*, lisez *ont faite*. — P. 268 l. 5. *quarante mille*, lisez *dix mille* (la ville de Salonique n'a qu'environ de quarante mille habitans :). — P. 313 l. 25. *apostasie*, lisez *apostasie* — *Ibid.* l. 30. *eile*, lisez *elle*. — Dans ce Journ. p. 316. à la marge dern. Journ., lisez *Avant-dern.*

T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	361	
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	367	
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	368	
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	373	
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	375	
ITALIE.	(<i>Rome.</i>	376	
ALLEMAGNE.	}	<i>Vienne.</i>	377
		<i>Presbourg.</i>	380
		<i>Prague.</i>	381
		<i>Munich.</i>	381
		<i>Berlin.</i>	383
PAYS-BAS.	}	<i>La Haye.</i>	384
		<i>Bruxelles.</i>	390
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	391	
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	397	